

Lire notre analyse : [Le 11-Novembre, un hommage devenu plus politique qu'historique](#)

"Parce que leurs combats sont dignes de ceux de leurs aînés, la filiation entre les générations du feu sera désormais célébrée chaque novembre", a déclaré le secrétaire d'Etat aux anciens combattants, Marc Laffineur.

Le texte prévoit aussi l'obligation pour les communes d'inscrire sur leurs monuments aux morts le nom des soldats morts en opérations extérieures. Il précise, à l'initiative du Sénat, que cet hommage *"ne se substitue pas aux autres journées de commémorations nationales"*.

Le Parlement adopte la loi instaurant le 11 novembre comme journée en hommage aux « morts pour la France »

21 février 2012 – 9:31

Lors de la commémoration de l'armistice ayant mis fin aux combats de la Grande Guerre, le président Sarkozy avait annoncé un projet de loi visant à faire du 11 novembre une journée d'hommage « à tous les morts pour la France ».

Assemblée nationale : http://www.assemblee-nationale.fr/13/dossiers/commemoration_morts_france_11_novembre.asp

« Il s'agit d'honorer ceux qui sont tombés en faisant leur devoir pour leur pays. Il s'agit d'honorer aussi ceux que l'on n'a jamais honorés, ceux que l'on a oubliés, ceux auxquels l'on se contente de dire une fois merci au moment des funérailles mais dont on délaisse ensuite la mémoire parce que l'on préfère oublier les guerres dans lesquelles ils sont tombés » avait-il alors affirmé.

Et le Parlement a adopté définitivement, le 20 février, le projet de loi annoncé par le président Sarkozy. Seuls les députés du Front de gauche s'y sont opposés, par refus « que toutes les mémoires soient amalgamées, empêchant ainsi de réfléchir et de tirer les enseignements de chaque guerre, accréditant l'idée selon laquelle peu importent les raisons pour lesquelles des militaires et des civils ont perdu la vie ».

La loi adoptée précise pourtant que « cet hommage ne se substitue pas aux autres journées de commémoration nationales ». Le secrétaire d'Etat aux Anciens Combattant, Marc Laffineur, a estimé, devant les députés, que l'évolution du 11 novembre était « nécessaire » étant donné qu'il n'y a plus de vétérans du premier conflit mondial encore en vie et qu'il fallait « honorer la quatrième génération du feu ». Et de rappeler que « depuis la fin de la guerre d'Algérie, plus de 600 militaires sont en effet morts pour la France ».

En outre, ce nouveau texte fait obligation aux communes d'inscrire sur leur monument aux morts les noms de ceux qui ont donné leur vie pour la France. Il reprend ainsi [une proposition de loi déposée](#) en septembre 2011 par le député Philippe Meunier (UMP – Droite populaire).

D'ailleurs, l'idée de faire du 11 novembre une journée dédiée aux militaires morts pour la France avait déjà fait l'objet d'une proposition de loi, en juin 2011, déposée par Mme le député Françoise Hostalier (UMP). Il s'agissait alors de redéfinir le sens des journées nationales de commémoration « afin que chacun puisse y apporter une contribution adaptée ». Cette initiative avait été soutenue par la Saint-Cyrienne, l'Union nationale des combattants (UNC) ainsi que par [une quarantaine d'autres associations](#).

L'Anjou rend hommage à l'un de ses anciens

Mise à jour : 23/02/2012 16:41

Le 17 février 2012, des aviateurs de l'escadron de transport 2/64 «Anjou» de la base aérienne 105 d'Évreux se sont rendus à Saint-Germain-en-Laye, en banlieue parisienne, pour assister à une cérémonie d'adieu au lieutenant-colonel René Gatissou.

Le colonel Vincent Séverin, commandant la base aérienne d'Évreux, le lieutenant-colonel Cédric Colardelle, commandant l'« Anjou », ainsi que le porte-fanion de l'escadron étaient présents à la cérémonie d'adieu de René Gatissou aux côtés de sa famille et de ses compagnons d'armes. Fidèle à l'escadron «Anjou», René Gatissou, passionné par l'aéronautique, a toujours été disponible et engagé lors des événements organisés par l'unité.



Né le 13 mai 1915, René Gatissou est engagé en tant que mécanicien aéronautique en 1934 pour être affecté, en 1938, sur la base de Djibouti. Dès juillet 1940, il participe à des actes de résistance comme la transmission de renseignements aux Alliés. Alors qu'il est sur le point d'être découvert, il parvient à s'évader de justesse aux commandes d'une vedette du gouverneur et rejoint la *Royal Air Force* en Somalie. Son engagement lui valut d'ailleurs la condamnation à mort par le gouvernement de Vichy.

Affecté ensuite au groupe de bombardement «Lorraine», ses compétences de mécanicien et sa motivation sont très appréciées. Son acharnement au sol pour permettre aux avions de voler ne l'empêchera pas de risquer sa vie en prenant part à des missions en tant que mitrailleur.

Il poursuit sa carrière d'officier mécanicien au sein de l'armée de l'air jusqu'en 1960 sous le grade de commandant pour ensuite devenir lieutenant-colonel de réserve et commandeur de la Légion d'honneur. Il totalise plus de 400 heures de vols. René Gatissou s'est éteint le 13 février 2012 à l'âge de 96 ans.

En étant présent à ses obsèques, «*l'escadron de transport 2/64 Anjou*» se devait de rendre hommage une dernière fois à ce compagnon de la Libération, ce mécanicien hors-pair dont l'acharnement permit aux avions et aux équipages de l'unité de pouvoir sillonner le monde au service de la France », souligne l'un des aviateurs présents.

Sources : Armée de l'air

Après la blessure

Au cours de ces inspections je suis toujours frappé par le courage, la ténacité et l'abnégation qui habitent nos soldats. C'est pourquoi nous avons un devoir de reconnaissance à leur égard. Ce devoir de reconnaissance est notamment un des enjeux (...) de l'accompagnement des blessés et de leur famille. Ce sujet me tient à cœur. Il appelle la mobilisation non seulement du monde de la défense, mais aussi celle de la représentation nationale, et le soutien des Français. Le patriotisme et l'esprit de défense ne sont pas de vains mots mais une réalité aujourd'hui.

<http://www.defense.gouv.fr/web-documentaire/apres-la-blessure/>

Le général Paloméros reçoit la prestigieuse décoration militaire, la Merituous Service Medal (Military)

Mise à jour : 17/02/2012 16:39

Du 12 au 14 février 2012, le général Jean-Paul Paloméros, chef d'état-major de l'armée de l'air (CEMAA), s'est rendu au salon aéronautique de Singapour, manifestation de référence pour la promotion des équipements aérospatiaux au cœur de l'Asie.



Le général a assisté, toute la matinée du 13 février, à la conférence « APSEC » qui a réuni, à l'instar des années précédentes, des responsables de la défense autour de thèmes liés à la sécurité dans la région Asie-Pacifique. Dans l'après-midi, le général Paloméros a été reçu par son homologue, le Major général NG Chee Meng. Ils en ont profité pour signer conjointement le prolongement de l'arrangement technique lié à l'implantation de l'escadron 150 singapourien sur la base aérienne 120 de

Cazaux, jusqu'en 2035. Le CEMAA a ensuite été reçu par le ministre de la défense singapourien, le Dr Ng Eng Hen.

À cette occasion, le général Paloméros s'est vu décerner une prestigieuse décoration militaire, la Merituous Service Medal (military). Cette distinction a été remise par le ministre lui-même cours d'une cérémonie d'investiture, en témoignage de l'engagement du général Paloméros pour l'accueil et l'intégration de l'escadron 150 singapourien sur la plateforme de Cazaux.



Depuis près de 15 ans, cette unité, chargée de la formation des pilotes de chasse, dispose de ses propres locaux et bénéficie des infrastructures et du soutien de la base aérienne 120. Une douzaine de pilotes est formée chaque année, durant huit à neuf mois. Les cadres instructeurs sont, quant à eux, affectés pour une période de deux à trois ans. L'escadron comprend 150 personnes, dont une quarantaine de militaires.



Le salon aéronautique de Singapour se tient tous les deux ans et fermera ses portes dimanche 19 février. Environ 40 000 visiteurs professionnels sont attendus pour y découvrir des technologies de pointe et notamment le Rafale.

Décoration de la croix de la valeur militaire

Mise à jour : 20/02/2012 10:25



Lors des cérémonies de dissolution du *Battle Group 15/2*, le médecin général des armées Gérard Nédellec, directeur central du service de santé des armées, a décoré l'infirmière de classe normale Maret de la croix de la valeur militaire.

Allemands et Français déterminés renforcer l'Europe de la Défense

Nicolas Gros-Verheyde / *Défense UE (droit doctrine politique)* / fév 20, 2012

(BRUXELLES2, analyse) « *Nous y croyons* ». C'est un peu le sens de la déclaration sur la politique européenne de sécurité et de défense signée lors du dernier sommet franco-allemand, le 6 février dernier, par les ministres des Affaires étrangères et de la Défense des deux pays, Alain Juppé et Guido Westerwelle, Gérard Longuet et Thomas de Maizière. Une déclaration passée un peu inaperçue et qui mérite une lecture un peu plus attentive.

L'affichage d'une convergence politique

Ce texte de 4 pages (version française) ou 7 pages (version anglaise) se veut un tour d'horizon complet de ce qui est possible en matière de défense européenne, que ce soit « *en termes de structures, de capacités et opérations* », de dialogue stratégique et de coopération en matière d'armement. Quelques projets concrets sont esquissés (transport médical, surveillance de l'espace). Mais plus encore c'est une convergence politique qui est recherchée. On trouve là effectivement davantage de points d'accord qu'entre Français et Britanniques. Une date butoir est cependant fixée : 2013, avec la célébration des 50 ans du Traité de l'Elysée, et l'ambition affichée de « *donner une nouvelle impulsion à leur politique de sécurité et de défense commune* ».

La PeSDC crédible et efficace : opérations au Sahel et dans la Corne de l'Afrique

« « *Nous partageons depuis longtemps l'objectif d'une défense européenne plus forte. (...) Nous croyons que la politique de défense et sécurité commune est un instrument crédible et efficace pour la gestion de crises* » écrivent les auteurs, exemple à l'appui. Le couple franco-allemand se veut ainsi déterminé à assurer le lancement du travail préparatoire à un engagement au Sahel, à continuer le travail en cours sur la mission de renforcement des capacités maritimes dans la Corne de l'Afrique. Il réaffirme son intention de soutenir l'opération anti-piraterie Atalanta et celle de formation des soldats somaliens (EUTM Somalia) comme une « *contribution importante de la PSDC aux efforts de stabiliser la Somalie* ».

Un dialogue stratégique préalable sur les crises

Les différences d'approches existent entre Français et Allemands, c'est un fait. Mais les deux partenaires entendent mieux surmonter, à l'avenir, leurs divergences. « *Pour les crises à venir, la France et l'Allemagne se consulteront étroitement avant les décisions concernant l'engagement des forces militaires* (NB : une concertation qui a, peu, fait défaut lors de l'opération en Libye). Ils veulent aussi faire de la brigade franco allemande, le coeur de la réponse des deux pays. « *A partir d'une évaluation commune des crises, devrait correspondre des réponses franco-allemandes, et si possible l'engagement de la Brigade franco-allemande. Cela suppose d'harmoniser les différences entre les procédures administratives nationales et de les réduire autant que possible.* » Ce dialogue stratégique – qui passera également par une intensification du dialogue entre les deux parlements – « *devra aussi inclure des réflexions sur des scénarios de crises, en se concentrant sur le Moyen-Orient et l'Afrique* ».

Projets communs pour le transport médical et dans la surveillance de l'espace

Coté des capacités, les deux partenaires veulent aller plus loin qu'un soutien général aux initiatives en cours de pooling and sharing à l'agence européenne de défense et à l'OTAN. Ils veulent ainsi renforcer le Commandement européen du transport aérien (EATC), mis en place à Eindhoven, et « *examiner les possibilités d'élargir ses moyens et capacités* ». Un projet de coopération en matière de soutien médical va être lancé avec des soutiens réciproques : l'Allemagne va mettre à disposition de la France ses hélicoptères CH-53 et la France soutiendra l'Allemagne dans le domaine du CSAR – recherche et sauvetage au combat. Les deux pays veulent également favoriser le développement d'un « *noyau d'une capacité européenne en matière de surveillance de l'espace* », ils veulent ainsi « *développer une capacité commune* » ; une coopération qui pourrait « *également s'étendre aux hélicoptères, aux systèmes terrestres et aux activités dans le domaine de la défense antimissile* ».

Convergences dans la préparation et la conduite des programmes d'armements

De façon plus générale, d'ailleurs, pour « *favoriser la convergence dans les différentes phases (préparatoires et actives) des programmes communs d'armements* », France et Allemagne vont intensifier les réflexions en « *équipes intégrées* » et le « *processus capacitaire conjoint* » rassemblant l'expertise militaire ainsi que les entités en charge de la conception et des acquisitions des deux pays. Ils veulent ainsi parvenir « *à une meilleure convergence dans la définition des besoins militaires et opérationnels, à une harmonisation des procédures de certification des armes et systèmes d'armement (reconnaissance mutuelle des méthodes d'essai) et de garantir davantage de continuité dans les échanges entre utilisateurs et fournisseurs* ». Et vouloir chercher des « *propositions industrielles communes répondant à des projets franco-allemands* ».

Pouvoir contrôler l'industrie européenne

La « *régulation de l'industrie et du marché* » constitue une autre thématique commune, notamment « *sur la sécurité des approvisionnements et le contrôle des investissements étrangers* ». NB : Un point clé pour éviter que l'industrie européenne d'armement ne s'en aille en lambeaux ou ne parte dans les mains d'investisseurs étrangers, comme les chantiers navals grecs récemment qui sont passés aux mains d'industriels chinois. Au final, « *Nos efforts communs en faveur d'une défense européenne plus performante contribueront au renforcement de l'intégration européenne et du partenariat atlantique, piliers de la politique de sécurité en Europe.* »

Télécharger la déclaration adoptée , [en français](#) / [anglais](#) (je vous conseille cette dernière version, la version française me semblant approximative)

19.02.2012

Otan: le retour dans le commandement intégré, c'est près de 70 millions d'euros de surcoûts annuels



- Dans mon post du 14 février sur "[Nicolas Sarkozy et la Défense](#)", j'ai écrit que le coût annuel de la réintégration de la France dans l'Otan était de 100 millions d'euros. Suite à une question d'un lecteur, j'ai cherché à faire préciser ce chiffre auprès de sources parlementaires et militaires.
- Voici les éléments dont je dispose désormais. Selon ces sources, le surcoût annuel est actuellement de l'ordre de 72 millions d'euros par an. Pour la période 2009-2014, c'est environ 300 millions d'euros supplémentaire qu'aura coûté la réintégration dans l'Otan.

- En "vitesse de croisière", les surcoûts annuels seront les suivants: 48M€ pour le personnels (925 personnes en 2012), et une hausse de la cotisation annuelle de 21M€, soit un total pour les surcoûts qui s'établit à 69M€.
- Ces sommes s'ajoutent à la cotisation annuelle française qui est de l'ordre de 170 M€ (135 € en 2005). Je rappelle que la France contribue à hauteur de 11,62% du budget militaire de l'Alliance (chiffres 2011).

20.02.2012

Opex: combien ça coûte? Le point chiffré entre 2008 et 2011



Dans le cadre de ma réflexion-bilan sur la mandature présidentielle qui va s'achever, j'aurais du mal à laisser de côté les opérations extérieures. Il ne s'agit pas, pour moi, de débattre de leur légitimité ou de leur utilité mais plutôt de donner un petit éclairage financier.

L'an dernier, tout le monde a voulu connaître le coût des opex parce que l'opération Harmattan avait fait exploser le budget. Même si toutes les données ne sont pas encore établies à 100%, on peut livrer quelques chiffres et rappeler le montant des enveloppes passées.

Disons d'emblée que ça coûte cher à l'Etat. Toutefois, depuis 2009, le MinDef n'a pas à gratter les fonds de tiroirs pour financer les surcoûts non budgétisés.

En 2008, les opex représentaient un surcoût de 851 millions d'euros. 475M€ avaient été budgétisés; 41 M€ ont été remboursés par des organisations internationales et un montant quasi identique a été couvert par des crédits étatiques. Il est alors resté 293 millions à la charge du MinDef.

Depuis la situation s'est améliorée. En 2009, les opex ont coûté 870M€. Entre les provisions (510), les remboursements (65) et les crédits ouverts, 67M€ ont été laissés à la charge du MinDef.

En 2010, scénario identique mais encore plus positif: 860M€ de coûts; 570M€ en provisions, 50 en remboursement et 247 en ouverture de crédits. Total: 867M€ (y'a même du rab).

En 2011, Harmattan a un peu changé la donne. Hors Harmattan, les coûts des opex ont atteint 878M€. Et 294M€ ont été consacrés à Harmattan, ce qui donne un total de 1 172M€. Somme couverte par les provisions (630M€, soit 72% des coûts), les remboursements (79) et les crédits ouverts (462).

Harmattan a-t-il coûté 294M€? Non, parce que 76M€ d'achats de munitions ont été basculés sur l'exercice 2012. La facture libyenne s'élève donc à 370M€.

Les dépenses liées aux achats en urgence opérationnelle ont fortement baissé en 2011

22 février 2012 – 17:03

Le délégué général de l'armement, Laurent Collet-Billon, a confirmé, ce 22 février, la bonne santé [des exportations françaises d'armement](#), lesquelles ont progressé, en 2011, de 27% par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre les 6,5 milliards d'euros. Ce résultat permet à la France de conserver le 4e rang mondial des exportateurs en matière d'armement. « Ce sont 50.000 emplois directs et 50.000 emplois indirects » a-t-il précisé.

Par ailleurs, la Direction générale de l'armement (DGA) a investi, toujours en 2011, 10,7 milliards d'euros au profit de l'industrie française de défense, au titre des programmes d'armement et de la recherche (724 millions)

« L'effort de renouvellement des forces s'est poursuivi en 2011, avec notamment, dans le domaine de la dissuasion la suite des livraisons de missiles M51 et ASMPA, dans le domaine conventionnel les livraisons des hélicoptères NH90 et Tigre, des équipements de fantassin FELIN, des véhicules blindés de combat VBCI, des avions Rafale ainsi que des missiles Aster, Exocet MM40 et MICA » explique la DGA.

En revanche, les dépenses liées aux programmes dits d'urgence opérationnelle ont affiché une forte baisse l'an passé. En 2010, elles avaient déjà diminué, passant de 250 à 170 millions d'euros.

Ces sommes relativement importantes allouées aux acquisitions en « urgence opération » avaient été en grande partie justifiées par la dureté des engagements en Afghanistan.

Cela étant, et alors que, en 2011, l'armée française a été engagée simultanément sur quatre théâtres d'opérations exigeants (Côte d'Ivoire, Liban, Libye et Afghanistan), seulement 20 millions d'euros ont été engagés dans une procédure d'acquisition en « urgence opération » (UO).

Pour la DGA, c'est « une autre preuve de la robustesse de l'approche capacitaire du ministère et de la flexibilité des matériels déployés pour s'adapter à des théâtres d'opération variés et très éprouvants. »

Essais nucléaires : Le Conseil d'Etat déboute le ministère de la Défense

22 février 2012 – 16:59

Au moins 150.000 personnes ont assisté aux 210 essais nucléaires réalisés par la France entre 1960 et 1996. Parmi elles, l'on compte de nombreux malades dont l'état de santé aurait un lien avec une exposition à la radioactivité.

Un dispositif visant à indemniser ces victimes a pourtant été récemment mis en place mais les associations de vétérans des essais nucléaires et de défense des populations civiles locales exposées aux radiations estiment que ce système ne répond pas à toutes les attentes, étant donné qu'il ne prend pas en compte toutes les pathologies radio-induites recensées par les Nations unies et que les zones géographiques retenues sont trop, restrictives.

Autrement dit, la loi d'indemnisation adoptée en janvier 2010 n'a pas mis un terme au combat juridique livré par les associations de victimes de ces essais.

En octobre 2010, le Tribunal administratif de Paris avait, à la demande de l'Association des vétérans des essais nucléaires (AVEN), ordonné au ministère de la Défense de saisir la Commission consultative du secret défense (CCSD) au sujet de documents relatifs aux expérimentations menées dans le Sahara et en Polynésie française.

Seulement, l'Hôtel de Brienne a contesté cette décision et a porté l'affaire auprès du Conseil d'Etat. Et, le 21 février, ce dernier a rejeté cet appel, estimant que, « dans l'hypothèse où le ministre de la défense estimerait que le refus de communication de tout ou partie des rapports seraient justifiés », le Tribunal administratif de Paris « n'a pas commis d'erreur en ordonnant que soit versé au dossier de l'instruction tous les éléments d'information sur les raisons de l'exclusion des documents en cause (...) de façon à lui permettre de se prononcer en connaissance de cause sans porter atteinte au secret de la défense nationale. »

Les avis émis par la CCSD sont généralement favorables à une déclassification de documents. Ils sont généralement suivis par les autorités concernées.

Par ailleurs, et suite à l'annonce faite aux Polynésiens par le président Sarkozy d'assouplir les conditions d'application de la loi de janvier 2010 portant sur l'indemnisation des victimes des essais nucléaires, le ministre de la Défense, Gérard Longuet, a présenté un nouveau projet de décret.

Ainsi, la liste des pathologies radio-induites susceptibles d'ouvrir droit à réparation a été complétée, de même qu'il a été décidé « d'étendre le périmètre géographique des zones de l'atoll de Hao et de celles de l'île de Tahiti, dans lesquelles le demandeur doit avoir résidé ou séjourné pour pouvoir bénéficier d'une indemnisation ». En outre, les démarches administratives des demandeurs seront simplifiées et une médaille commémorative sera créée pour témoigner de la reconnaissance de la Nation « à l'engagement des vétérans pour la construction de notre outil de dissuasion ».

Selon le ministère de la Défense, « ce nouveau décret pourra être signé dans les plus brefs délais dès que le conseil d'Etat aura rendu son avis ».

Les permis de construire du Pentagone français ont été signés

22 février 2012 – 9:58

Le préfet de Paris et de la région Île-de-France, Daniel Canepa, a signé les permis de construire concernant le futur Pentagone français, lequel doit regrouper, en 2014, le regroupement sur le site

de Balard, dans le XVe arrondissement de Paris, le ministère de la Défense ainsi que les états-majors implantés dans la capitale.

Les permis délivrés par le préfet concernent la parcelle Ouest où seront érigés le bâtiment principal du Pentagone français et des immeubles de bureaux, la rénovation de la Cité de l'Air et la construction d'un centre de restauration provisoire.

Il reste maintenant à voir ce que compte faire Bertrand Delanoë, le maire de la capitale. Ce dernier conteste en effet le projet du ministère de la Défense car il ne prévoit pas la construction d'un garage à bus de la RATP sur le site alors que la ville de Paris comptait dessus afin de pouvoir libérer une emprise pour y établir des logements sociaux.

« Il n'y aura pas de Pentagone, je m'y opposerai de toutes mes forces, s'il n'y a pas notamment ces 500 logements. Ce serait un crime pour Paris que de faire ce ministère de la défense en sacrifiant 500 logements indispensables à Paris et au 15e arrondissement », avait-il déclaré, lors de ses vœux, en janvier.

Le 7 février dernier, le Conseil de Paris a adopté une motion hostile au « Balardgone », ce qui a valu quelques échanges vigoureux entre la majorité municipale et l'opposition UMP.

« Votre délibération ne mentionne que les effets négatifs de ce projet alors qu'il sera accompagné d'une crèche, d'un dispensaire médical et d'une nouvelle sortie de métro » avait ainsi lancé Philippe Goujon, le député-maire du XVe arrondissement membre du parti présidentiel. Et d'ajouter : « Jusqu'ici vous y aviez installé le garage des rames du tramway T2, vous pensiez à un garage de toupies à béton, une usine de tri des déchets, une aire des gens du voyage... alors oui, moi, je préfère y voir arriver le ministère de la Défense. Votre avis défavorable n'est qu'un petit recours politicien ».

Quoi qu'il en soit, la Mairie de Paris dispose maintenant d'un délai de 2 mois pour déposer un recours contre la décision préfectorale de délivrer ces permis de construire permettant la construction du Pentagone français.

Pour mémoire, ce projet s'inscrit dans le cadre d'un Partenariat Public Privé (PPP) conclu avec le groupement Opale Défense, qui, emmené par Bouygues, prendra en charge le coût du chantier, évalué à 600 millions d'euros hors taxes. En échange, le ministère de la Défense versera une redevance annuelle d'un montant compris entre 100 et 150 millions d'euros pendant 27 ans.

LES MOYENS INSUFFISANTS DU RENSEIGNEMENT FRANÇAIS

Comparées aux autres services occidentaux, les services français connaissent aujourd'hui des limitations réelles sur le plan financier, alors que les budgets des agences britanniques et américaines poursuivent leur augmentation afin de faire face à la menace terroriste et à l'imprévisibilité de l'environnement international. En conséquence, le fossé entre nos capacités et celles de nos alliés ne cessent de se creuser.

Tous services confondus, en France, les financements attribués au renseignement n'ont progressé que de 9% entre 2001 et 2005 alors que les augmentations budgétaires atteignaient en moyenne 40% outre-Manche et outre-Atlantique.

Certes, des efforts significatifs ont été faits sous l'impulsion du président Sarkozy, dans le prolongement des propositions du Livre Blanc sur la Défense et la Sécurité (2008), qui a, pour la première fois, érigé le renseignement en fonction stratégique à part entière.

Ainsi les effectifs de la DGSE vont augmenter de 700 personnes (soit approximativement 15%) au cours de la prochaine loi de programmation (2009-2014), pour passer de 4 400 hommes

aujourd'hui, à plus de 5 000 personnes. Des moyens budgétaires supplémentaires doivent également être attribués au renseignement technique (DGSE et DRM).

Toutefois il faut rappeler que les effectifs de la DGSE n'avaient cru que d'une cinquantaine de postes entre 2011 et 2005. Surtout, elle ne représente que 0,9% du budget de la Défense, qui lui-même ne représente que de 2% du budget de l'Etat. Peut-on parler dès lors d'une priorité accordée au renseignement ?

D'autant que la DCRI, la DRM et la DPSD vont devoir réduire leurs effectifs (5% à 10% en moyenne), dans le cadre de la recherche constante d'économies budgétaires.

Les services judiciaires constituent la peau de chagrin de l'antiterrorisme français. Ni les succès obtenus ni la montée des périls ne valent aux policiers de bénéficier de moyens décents. Un décompte approximatif du nombre de fonctionnaires affectés à la lutte antiterroriste en France, tous services judiciaires confondus, porte à moins de 200 le nombre d'enquêteurs chargés de ces dossiers sensibles.

La comparaison de notre « effort » avec celui nos principaux alliés met en lumière l'insuffisance des moyens français consacrés au renseignement.

> En **Allemagne**, les trois services de renseignement fédéraux emploient 16 500 personnes, dont 7 500 pour le BND et 3 750 pour le renseignement militaire.

> Au **Royaume-Uni**, dont les ressources, la population et les responsabilités sont similaires à celle de la France, la communauté du renseignement regroupe plus de 20 000 personnes et est en constante progression.

Au cours de la dernière décennie, les services britanniques vu leurs budgets augmenter en moyenne de plus de 50% et leurs effectifs de plus de 25%.

Le GCHQ a recruté 350 personnes en 2007. Il prévoit d'en recruter 1 250 de plus d'ici 2011. Au cours de la seule année 2007, le MI 5 a connu une augmentation de 41% de ses dépenses et le MI 6, de 9%. Le MI 5 avait 3 382 personnes en 2008 (plus 350 consultants). Il en prévoit 4 100 en 2011.

L'ancien Premier ministre Michel Rocard rappelait, en mars 2008, dans *Le Figaro* que le budget que Londres - qui dispose par ailleurs du soutien financier et technique américain - consacrait au renseignement était 3,5 fois supérieur à celui de Paris, et était en continuelle augmentation, de 10 % par an.

„ Aux **Etats-Unis**, les chiffres donnent le tournis, mais ne sont pas nécessairement synonymes d'efficacité. Le budget du renseignement américain est passé de 27 milliards de dollars en 1997 à 80 milliards en 2010 (dont 27 milliards de dollars pour le seul renseignement militaire), c'est-à-dire qu'il a plus que triplé.

Avant le 11 septembre 2001, La CIA comptait environ 17 000 employés. Elle a depuis augmenté ses effectifs de plus de 50%.

Un dossier réalisé en 2010 par le Washington Post révèle que 1 271 agences gouvernementales et 1 931 compagnies privées réparties sur 10 000 sites à travers le pays travaillent sur le renseignement ou la lutte antiterroriste. Le dispositif emploie 854 000 personnes qui disposent d'accès à des informations secrètes et 33 bâtiments ont été construits à cette fin rien que dans l'agglomération de Washington. Mais les services de renseignement américains sont devenus si tentaculaires qu'il est impossible d'en connaître avec précision, le budget, l'efficacité ou le domaine d'intervention et les effectifs. La « machine » produit plus de 50 000 rapports par an.

Sur le plan des effectifs comme des budgets, les services français sont sous-dimensionnés, par rapport à nos alliés, à nos responsabilités, à nos ambitions, comme face l'ampleur des menaces auxquelles nous sommes confrontés.

L'ensemble de la communauté française du renseignement, tous services confondus, compte un peu plus 13 000 membres, contre plus de 20 000 pour les Britanniques et plus de 16 000 pour les Allemands qui n'ont pas nos responsabilités internationales.

En proportion des populations respectives, il faudrait que nos services comptent environ 80 000 personnes pour égaler l'effort de la Russie ou des Etats-Unis, 30 000 pour égaler c

François Hollande et les États-Unis: "Allié ne veut pas dire aligné"



Le HuffPost Alexandre Devecchio Première Publication: 13/02/2012 12:51 Mis à jour: 13/02/2012 20:44

Au lendemain de [son meeting au Bourget](#), François Hollande a accordé une interview exclusive au Huffington Post dans laquelle il précise sa vision de la politique étrangère et des relations franco-américaines. Quelle coopération internationale envisage-t-il? Quelle collaboration avec l'OTAN? Et quelle est sa vision des conflits en Afghanistan, en Libye et en Syrie? À l'heure où le candidat socialiste fait face [aux attaques de Jean-François Copé sur son absence d'expérience internationale](#), Le HuffPost publie cet entretien [réalisé initialement pour la version américaine du HuffPost](#).

Sarkozy, surnommé en France Sarko l'américain, est un président particulièrement américain. On vous connaît moins bien aux États-Unis... Quelle est votre vision des États-Unis? Est-ce un pays qui vous fait rêver ou qui vous effraie?

Les États-Unis sont un pays ami, un allié historique avec lequel nous partageons une longue histoire, un grand partenaire. Si je suis élu Président de la République, j'approfondirais le dialogue qui existe entre nous pour trouver ensemble des réponses aux défis qui sont les nôtres: la situation au Moyen-Orient, la construction de nouveaux équilibres économiques mondiaux et la lutte contre le réchauffement climatique, dès le sommet du G8 à Chicago en mai prochain. J'attache le plus grand prix à une amplification des efforts de paix au Proche-Orient. Je souhaite également un renforcement du dialogue entre les États-Unis et l'Union européenne.

Pour l'Europe, souhaitez-vous construire une politique fédérale comme aux États-Unis ou revenir à plus de souveraineté des États?

C'est une refondation de l'Europe sur la base d'un « fédéralisme des projets » que je propose. Nous devons avancer vers davantage d'intégration économique, mais aussi politique, pour sortir de la crise actuelle : c'est notre avenir qui est en jeu, et la maîtrise de notre destin. Cela ne sera possible qu'avec un renforcement de la démocratie européenne. Notre modèle restera différent, fondé sur un alliage d'unité et de diversité entre les États membres de l'Union.

Que pensez-vous du virage Atlantiste opéré par Nicolas Sarkozy? Si vous êtes élu le rapport de force sera-t-il différent?

Je conçois notre relation comme résultant de rapports d'amitié entre alliés et partenaires. La relation transatlantique est essentielle pour nos deux pays: la France restera un allié fiable des États-Unis. Allié ne veut pas dire aligné.

Sortirez-vous de nouveau du commandement intégré de l'OTAN?

Les engagements internationaux de la France seront tenus. Nous évaluerons les conséquences de la décision qui a été prise, tout particulièrement sur le plan de l'Europe de la défense qui reste

l'un de nos grands objectifs. Le statut de la France au sein de l'OTAN ne changera pas. Je définirai les priorités qui seront les nôtres dans ce cadre.

Vos alliés jugent que le droit de veto de la France à l'ONU est « anachronique », avez-vous décidé d'y renoncer?

Les Nations Unies seront au cœur de notre action internationale. La France assumera toutes ses responsabilités au sein du Conseil de sécurité en mettant son statut au service de la paix, du respect des droits humains et du développement. Le droit de veto en fait partie. Je veux aussi contribuer activement à la réforme des Nations Unies, nécessaire et discutée de longue date, pour mieux refléter les nouveaux équilibres mondiaux. Rien de très anachronique dans tout cela.

L'idée d'un siège européen unique aux Nations Unies a également été évoquée. Cela ne conduirait-il pas à l'affaiblissement de la position de la France?

C'est une perspective. Nous en sommes loin. L'Union européenne doit se doter d'une politique extérieure commune et active au service de la paix, des droits humains et du développement durable. Pour peser dans le monde de demain, pour défendre nos valeurs et notre modèle de développement, la France a besoin de l'Europe et l'Europe a besoin de la France. Des progrès sont réalisés en ce sens, notamment avec le service d'action extérieur commun. Mais la France conservera son siège au Conseil de sécurité, dans le respect de la solidarité européenne.

Nicolas Sarkozy s'est prononcé pour un retrait des troupes françaises en Afghanistan en 2014. Vous voulez accélérer ce retrait à fin 2012. Est-ce réaliste?

Il est temps de prendre les décisions qui s'imposent. Comme je l'ai dit de longue date, je retirerai nos troupes d'Afghanistan fin 2012. Il n'y a donc pas là de surprise. Je fais preuve d'une constance qui je crois est fondamentale entre alliés. Ce retrait se fera rapidement, en concertation étroite avec les autorités afghanes et avec nos alliés, dès le sommet de l'OTAN de mai 2012 et avec toutes les garanties pour que nos soldats, dans ce délai, puissent être protégés.

Par ailleurs en 2001, le Parti Socialiste était favorable à une intervention en Afghanistan. Est-ce une position que vous assumez toujours aujourd'hui?

Oui. J'étais favorable à la mission qui avait été confiée aux troupes françaises en 2001, après les terribles attentats du 11 septembre. Il s'agissait d'une mission de solidarité avec les États-Unis dans le cadre de l'exercice de leur légitime défense. Il faut aujourd'hui mettre un terme à une intervention qui a atteint son but et qui n'a pas lieu d'être prolongée.

Selon vous, l'intervention en Libye était-elle une bonne chose? Saluez-vous le rôle de Nicolas Sarkozy dans cette action?

Benghazi allait être décimée par les troupes du colonel Kadhafi, la nécessité d'une intervention ne faisait pas de doute. Je l'ai soutenue. La France comme ses partenaires l'ont compris et le Conseil de sécurité a autorisé cette intervention. Il nous faudra être très attentif à la situation dans la région, notamment du point de vue du désarmement.

Faut-il envisager une intervention du même type en Syrie?

Le Conseil de sécurité doit agir, et vite. Les massacres menés par le régime de Bachar Al Assad doivent cesser. C'est une tragédie épouvantable, qui m'indigne. Je réclame à nouveau la saisine de la Cour pénale internationale.

22.02.2012

La DGA fait ses comptes et confirme la 4e place française dans le palmarès des exportateurs d'armes



Les exportations françaises dans le secteur de l'armement ont atteint 6,5 milliards d'euros l'an passé, en hausse de près de 27% par rapport à 2010, et la France s'est maintenue au 4e rang mondial des exportateurs. Les exportations avaient nettement baissé en 2010 à 5,12 milliards en 2010, après 8,16 milliards en 2009. Cliquer [ici](#) pour accéder au rapport 2011 de la DGA.

Le DGA, Laurent Collet-Billon, qui a rappelé ce matin que "ce sont 50 000 emplois directs et 50.00 emplois indirects", a précisé que la Russie (bâtiment de projection et de commandement), l'Inde (rénovation des *Mirage 2000*) ou encore la Malaisie (équipements pour blindés), la Corée du sud (hélicoptères) ainsi que le Chili (radars) ont figuré parmi les clients de la France.

"L'objectif est de viser un niveau d'exportation qui soit du même niveau que les commandes nationales", a ajouté Laurent Collet-Billon, qui aurait plutôt dû souhaiter que le niveau d'exportation soit supérieur aux commandes nationales dont on peut parier qu'elles ne vont guère augmenter.

L'armement « made in France » se vend (toujours) bien

Nicolas Gros-Verheyde / Industrie Marchés / fév 23, 2012



(crédit : ministère français de la Défense)

(BRUXELLES2) Les Français ont signé pour 6,5 milliards d'euros de contrat en 2011 à l'export, soit une augmentation « *significative* » par rapport à 2010 (5,2 milliards d'euros) précise le rapport

de la Délégation générale de l'Armement du ministère français de la défense qui donne une première évaluation (*).

La France reste au 4e rang des exportateurs mondiaux des matériels de défense. Avec les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la Russie et Israël, le « top 5 » se partagent environ 90% du marché. Mais «

S

« *traditionnels* » » précise le rapport.

En 2011, la DGA mentionne deux grands contrats conclus : avec la Russie (pour les deux Bâtiments de projection et de commandement, BPC) et avec l'Inde (pour la rénovation des Mirage 2000). Pour les autres contrats, les clients se situent sur quatre continents (Afrique, Asie, Moyen-Orient, Amérique), avec une petite préférence pour l'Asie. La France a ainsi vendu des équipements pour blindés à la Malaisie, des hélicoptères Fennec à la Thaïlande, des hélicoptères à la Corée du Sud, et des systèmes de mission Amascos en Indonésie. Au Moyen-Orient, il a contribué à l'armement de corvettes pour les Emirats arabes unis et des équipements optroniques et de véhicules blindés Aravis pour l'Arabie Saoudite. En Amérique, c'est la cession du transporteur de chalands de débarquement TCD Foudre (alias Sargento Aldea) au Chili ainsi que de radars GM 400, la cession de rechanges Mirage 2000 au Brésil. Enfin, en Afrique, un seul contrat, la livraison de radars GM 403 au Maroc.

(*) Le chiffre définitif est donné au troisième trimestre 2012 dans le rapport au Parlement sur « les exportations d'armement ».

20.02.2012

Pour mieux connaître les achats du MinDef (hors armement), rendez-vous à Rennes le 1er mars

Avec 5 milliards d'euros d'achats - hors matériel d'armement - le ministère de la Défense constitue le 1er acheteur public national. Pour découvrir les opportunités de ce marché qui ne se limite pas à l'armement, la CCI de Bretagne et le ministère de la Défense organisent une rencontre destinée aux PME bretonnes de l'industrie, des services et de la construction. Elle aura lieu le jeudi 1er mars 2012, de 14h à 17h30, CCI de Rennes, 2, avenue de la Préfecture.

Au cours de cet après-midi d'échanges seront présentés la politique d'achat du ministère de la Défense, le type de prestations recherchées et les différentes entités d'achat. Les acheteurs du ministère de la Défense les rencontreront ensuite dans le cadre de 6 ateliers thématiques.

14 h – 15 h 30 : Séance plénière

- Les achats au ministère de la Défense

- La politique d'achats du MINDEF
- Les entités d'achats du MINDEF localement implantés et leur portefeuille d'achats
- La place de marchés interministérielle

15 h 30 – 17 h 30 : 6 ateliers présentés par les acheteurs des segments d'achats suivants:

Santé

- Produits de santé (médicaments, dispositifs médicaux)
- Matériels biomédicaux + maintenances
- Equipements du type IRM, scanner, ..
- Prestations de soin (analyses de laboratoires)
- Nettoyage / blanchisserie / déchets/ maintenance des infrastructures
- Consommables liés à l'activité de soins
- Achats liés à des programmes de recherche santé

Informatique

- Réseaux de données
- Téléphonie
- Système d'information
- Logiciels / progiciels
- Maintenance des systèmes et matériels
- Serveurs

Alimentaire

- Restauration
- Produits alimentaires

Infrastructures- Bâtiment - Travaux publics

- Maintenance des bâtiments et des équipements immobilisés
- Electricité industrielle
- Sécurité incendie
- Etude ingénierie du bâtiment
- Economie d'énergie
- Travaux tous corps d'état
- Voirie et réseaux divers
- Maintenance équipements industriels
- Réseaux à caractère industriel

Prestations de services

- Gardiennage
- Entretien espaces verts
- Dératisation
- Nettoyage de locaux
- collecte et traitement des déchets
- Déménagements
- Transports : taxi, transport routiers, transport de personnels
- Sécurité incendie
- Traitement des nuisibles

Prestations intellectuelles

- Etudes et conseil
- Formation : formations informatiques, services d'enseignement et de formation, services d'enseignement spécialisé, services des auto-écoles, services de formations professionnelles, cours de langues, formation et simulation dans les domaines aéronautiques, missiles, ...
- Communication : impressions, événementiel, réception, audio-visuel, visio-conférence

Sociétés militaires privées : la France ne se décide toujours pas

Le Point.fr - Publié le 21/02/2012 à 08:28

Deux parlementaires publient un rapport pourtant favorable. Des niches existent toutefois, comme dans la formation. Mais sans armement.



Les sociétés militaires privées françaises rencontrent les plus grandes difficultés à signer des conventions. © Sipa

À ce jour, la France a décidé de laisser le marché des sociétés militaires privées aux pays anglo-saxons, singulièrement aux Britanniques et aux Américains. Ce secteur déjà très prospère avant les attentats du 11 septembre 2001 s'est considérablement développé avec ce drame, au point que 1 500 sociétés de ce type existeraient actuellement. Depuis plusieurs années, d'anciens

militaires ou des entrepreneurs sans relation antérieure avec les affaires de défense cherchent à faire sauter le tabou qui leur interdit de monter ce type d'entreprises en France. Il ne s'agit pourtant pas pour eux de conduire des opérations de guerre privées, comme il arrive à certaines sociétés anglo-saxonnes de le faire, mais plus simplement d'assurer les armes à la main des missions de protection en territoire étranger ou dans les eaux internationales.

Louable intention

Peine perdue ! Si des entreprises françaises ayant pignon sur rue se livrent à ces activités, notamment pour la protection de navires de commerce contre la piraterie, elles le font à partir de filiales immatriculées à l'étranger, dans des conditions souvent difficiles. En 2003, le gouvernement de Lionel Jospin avait fait voter une loi condamnant le mercenariat, texte légitime visant à empêcher des citoyens français de prêter leurs compétences guerrières à des coups d'État ou à des entreprises de déstabilisation de gouvernements étrangers. Cette louable intention a cependant "tué" pour des années toute tentative de mettre en place des sociétés militaires privées, dont les employés dûment contrôlés pourraient agir pour la bonne cause.

Deux parlementaires qui ne se représenteront pas devant les électeurs, le député socialiste Jean-Claude Viollet et son collègue UMP Christian Ménard, ont publié récemment un rapport préconisant "d'organiser le secteur. Cela suppose tout d'abord de légiférer afin de définir clairement un ensemble d'activités autorisées par la loi. Il pourra en découler un système d'agrément des sociétés et des employés à même de clarifier et d'assainir le marché. Ensuite, en tant que client, l'État devra adopter une stratégie d'ensemble pour accompagner la structuration du secteur". Le Secrétariat général de la Défense et de la sécurité nationale (SGDSN) travaille depuis des années sur le sujet, sans avoir vraiment débouché sur autre chose qu'une définition commune regroupant les entreprises de sécurité privée (SSP) et les sociétés militaires privées (SMP). Il convient de les appeler des ESSD (entreprises de services de sécurité et de défense).

Une période mal choisie

Les deux auteurs du rapport n'ont pas craint de se lancer dans une période peu propice : la fin de la législature, doublée d'une campagne présidentielle, paraît bien mal choisie pour avancer ces propositions, dont rien ne garantit qu'elles trouveront grâce aux yeux du prochain pouvoir. Il se dit aujourd'hui que l'Élysée est extrêmement réticent à changer les choses, quand Matignon et les armées seraient plus ouvertes. En réalité, la sémantique a fait des ravages, et ces entreprises privées pâtissent de l'image laissée par les mercenaires et autres soldats de fortune, naguère représentés par Bob Denard.

Sauf que c'est l'opprobre les environnant qui bloque aujourd'hui toute évolution, admettent les députés : "La vigueur de la condamnation, pour justifiée qu'elle soit, a cependant entraîné dans la suspicion toute association entre les champs militaires ou de défense et l'activité marchande, notions que le sigle SMP marie explicitement. Pourtant, il n'y a rien de commun entre les prestations d'ingénierie proposées par les grandes ESSD françaises et l'action menée jadis par Bob Denard et ses associés."

Vaste secteur

Est-ce à dire que tout est bloqué ? Pas vraiment. Pour peu qu'elles se conforment à la loi française, plusieurs entreprises agissent dans ce secteur, y compris dans des zones à risque. Les sociétés Gallice ou Geos, pour ne citer qu'elles, sont présentes dans la protection anti-piraterie en employant des gardes armés de part et d'autre de l'Afrique, avec l'accord des autorités françaises. Mais le secteur est vaste et d'autres entreprises fonctionnent déjà dans le domaine de la formation de forces de sécurité étrangères, comme la société Strike Global Services, fondée à Paris par

Peer de Jong, un ancien colonel des troupes de marine, et Jérôme Paolini, un investisseur qui fut le collaborateur de François Fillon à Matignon.

Interrogée par Le Point.fr, la société se refuse à commenter "pour l'instant" des activités en phase de démarrage. Elle se contente de préciser que ses employés ne sont pas armés, et qu'ils assureront "avec l'aval des autorités françaises des missions de formation, contribuant à aider des forces africaines à atteindre des standards internationaux, notamment pour les opérations de maintien de la paix".

21.02.2012

Une conférence sur les SMP et l'externalisation en matière de défense à Vincennes le 29 février

L'amicale des officiers de réserve du Val de Marne organise le 29 février une conférence qui portera sur "les sociétés militaires privées et l'externalisation d'une partie des activités de service dans les armées". L'AOR m'a demandé de donner cette conférence qui interviendra quelques jours après la publication du rapport (déjà critiqué) des députés Ménard et Viollet préconisant un recours encadré aux ESSD (entreprises de services de sécurité et de défense).

Je profiterai de cette invitation pour rappeler que l'externalisation en matière de défense n'est pas une nouveauté (dans une perspective historique) et que ce recours au privé n'a rien d'exceptionnel puisque les armées font déjà appel à des prestataires de services extérieurs à la Défense dans des domaines comme la formation et la logistique.

La conférence aura lieu le mercredi 29, à 20h30, à la Maison du combattant, 6 rue de l'Egalité à Vincennes.

CEMA : visite du général Richards, chef de l'armée britannique

Mise à jour : 20/02/2012 19:19

Le 16 février 2012, l'amiral Edouard Guillaud, chef d'état major des armées (CEMA) a reçu son homologue britannique, le général David Richards.



Les deux chefs militaires ont abordé les différents thèmes de la relation franco-britannique, notamment dans le domaine des équipements et de la coopération opérationnelle, à la veille du sommet du 17 février entre le président de la République et le Premier ministre britannique.

Ils ont également fait un tour d'horizon sur les opérations militaires auxquelles participent les deux pays.

Cette rencontre a été symbolisée par la signature du concept interarmées de la Force expéditionnaire interarmées conjointe (CJEF - *Combined Joint Expeditionary Force*) et la déclaration d'intention (*Statement of Intent*) relative à

l'organisation des échanges d'officiers dans les états-majors de niveaux opératif et stratégique, ainsi que les directives d'objectifs pour 2012.

Cette coopération sera illustrée à l'automne par un exercice franco-britannique majeur en Méditerranée qui impliquera le Groupe aéronaval (GAN) et des unités amphibies.

Sources : EMA

Droits : Ministère de la Défense et des anciens combattants

CEMA : visite de madame Arnould, directrice de l'AED

Mise à jour : 20/02/2012 11:04

Le 15 février 2012, l'amiral Edouard Guillaud, chef d'état-major des armées (CEMA) a reçu Mme Claude-France Arnould, directrice exécutive de l'agence européenne de défense (AED).



Créée en 2004, l'AED assiste le Conseil de l'Union européenne (UE) et les Etats membres pour améliorer les capacités de défense de l'UE.

Cette rencontre a permis d'aborder les projets capacitaires relatifs au futur avion multi-rôles de ravitaillement en vol et de transport (*Multi-Role Transport Tanker – MRTT*) et le rôle de l'Agence européenne de défense dans le volet technologique du projet *Ciel unique* (SESAR).

Sources : EMA

Droits : Ministère de la Défense et des anciens combattants

Hôpital Laveran : Visite du secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la défense et des Anciens Combattants

Mise à jour : 22/02/2012 10:43 - Auteur : BCISSA - Direction : DCSSA

Lundi 20 février 2012 - Monsieur Marc Laffineur, secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense et des Anciens Combattants (SEDAC), a effectué une visite à l'HIA Laveran, accompagné de Monsieur Guy Teyssier, Président de la commission de la Défense à l'Assemblée Nationale.



Cette visite a été l'occasion de témoigner de l'engagement de l'HIA Laveran dans sa mission de

soutien des forces, et de sa forte implication dans le réseau de soins de la ville de Marseille.

Au cours de cette visite, le SEDAC a rencontré tous les acteurs de l'Urgence de l'HIA Laveran : urgentistes, médecins anesthésistes

réanimateurs, chirurgiens. Il a pu aborder avec eux les questions de l'urgence au quotidien et du soutien opérationnel.

Le chef de service de biologie a présenté les dernières innovations dans le domaine de la virologie et celle du développement actuel de l'élément médical d'intervention biologique et épidémiologique (EMIBE).

La visite s'est achevée sur le plateau technique du service de médecine physique et de réadaptation où le SEDAC a pu parler avec des militaires blessés en opération.

Bilan d'activités 2011 de la DGA

Mise à jour : 22/02/2012 16:48 - Auteur : DGA

Laurent Collet-Billon, délégué général pour l'armement, a présenté à la presse, le 22 février 2012 à Paris, le bilan d'activités 2011 de la direction générale de l'armement (DGA).



Le délégué général pour l'armement a indiqué que le ministère de la défense et des anciens combattants, à travers l'activité de la DGA en 2011, a investi 10,7 milliards d'euros dans l'industrie au titre des programmes d'armement et de la recherche.

Concernant les programmes d'armement, Laurent Collet-Billon voit dans le retour d'expérience de l'opération Harmattan (Libye) la confirmation de la qualité des équipements produits par l'industrie française (avion Rafale, hélicoptère Tigre, bâtiment de projection et de commandement BPC, armements) et la pertinence des choix capacitaires effectués conjointement par la DGA et les forces armées au cours des 20 dernières années.

L'effort de renouvellement des forces s'est poursuivi en 2011 avec notamment, dans le domaine de la dissuasion la suite des livraisons de missiles M51 et ASMPTA, dans le domaine conventionnel les livraisons des hélicoptères NH90 et Tigre, des équipements de fantassin FELIN, des véhicules blindés de combat VBCI, des avions Rafale ainsi que des missiles ASTER, EXOCET MM40 et MICA. Enfin la capacité de renseignement est renforcée par la rénovation d'un Transall Gabriel et 5 nouvelles nacelles de reconnaissance RECO NG.

Le faible volume d'opérations conduites en « urgence opération » pour répondre à des besoins opérationnels imprévus, tant en nombre qu'en montant (seulement 20 millions d'euros en 2011, contre 170 en 2010 et 250 en 2009) est une autre preuve de la robustesse de l'approche capacitaire du ministère et de la flexibilité des matériels déployés pour s'adapter à des théâtres d'opérations variés et très éprouvants.

A propos des investissements dans la recherche, qui se sont élevés en 2011 à 724 millions d'euros de crédits de paiement, le délégué général pour l'armement rappelle qu'ils conditionnent l'avenir du système de défense français et de l'industrie d'armement. Il a souligné l'effort du ministère en faveur des PME et ETI à travers le dispositif « Rapid » (régime d'appui aux PME pour l'innovation duale), doté d'un budget passé à 40 millions d'euros, soit plus de 30% de hausse en un an.

En matière de coopération, Laurent Collet-Billon souligne l'avancement positif du bilatéral franco-britannique qui a enregistré des progrès importants sur tous les sujets de la feuille de route : mise en place d'équipes de programmes conjointes, R&T, répartition de centres d'excellence dans le

cadre du projet « one complex weapons », programmes missiles, drones, guerre des mines. Les contacts se sont poursuivis avec les autres partenaires, en particulier l'Allemagne et l'Italie.

En conclusion, le délégué général pour l'armement réaffirme le rôle clé de la DGA en matière d'investissement.

Nouvelle-Calédonie : coopération franco-américaine

Mise à jour : 22/02/2012 22:19

Du 2 au 4 février 2012, le général de brigade Parlanti, commandant supérieur des forces armées en Nouvelle-Calédonie (FANC) a reçu le vice-amiral d'escadre (VAE) Swift, commandant la 7ème flotte américaine, basée à Yokosuka (Japon).



A cette occasion, le VAE Swift a assisté à des démonstrations dynamiques réalisées par les FANC (notamment parachutages en mer et entraînement commando en milieu aquatique) illustrant les capacités et les missions des FANC.

Les deux chefs militaires

se sont entretenus sur les futures actions de coopération et exercices conjoints, notamment la participation américaine à l'exercice multinational bi-annuel organisé par les FANC, appelé *Croix du Sud*, en octobre prochain.

Cette visite s'inscrit dans le cadre de la coopération bilatérale franco-américaine. Les États-Unis représentent un partenaire stratégique pour la France sur la scène internationale. De plus, les deux pays participent à la coopération régionale dans le cadre des accords QUAD (France, États-Unis, Australie, Nouvelle-Zélande) pour les questions sécuritaires.

Sources : EMA , Droits : Ministère de la Défense et des anciens combattants



Guyane : lancement réussi pour VEGA

Mise à jour : 21/02/2012 20:43

Le 17 février 2012, les forces armées en Guyane (FAG) ont participé à la protection du centre spatial guyanais (CSG) lors du lancement de satellites par VEGA (*Vettore Europeo di Generazione Avanzata*), le dernier lanceur européen mis en service.

Projet européen auquel l'Etat français participe, VEGA représente le plus petit lanceur du centre spatial, capable d'envoyer entre 300 et 2500 kg de charge dans l'espace.



Près de 200 militaires et 50 véhicules de patrouille ont contribué à la protection externe du site, sur environ 900 km², en conduite avec les gendarmes.

La protection interne était assurée par du personnel spécialisé et habilité du CSG.

Le succès de cette mission a ainsi permis de mettre en orbite 2 satellites et 7 nano-satellites dont le satellite français *Robusta*, développé par des étudiants français.

Une des missions principales des FAG est la protection de la population, en renfort de la gendarmerie, force de l'ordre et représentant de l'Etat français sur le territoire guyanais.

Sources : EMA

Droits : Ministère de la Défense et des anciens combattants

Antilles : exercices amphibies avec le Dumont d'Urville

Mise à jour : 21/02/2012 20:39

Le 30 janvier 2012, le bâtiment de transport léger (BATRAL) *Dumont d'Urville* a pris la mer vers la Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy ainsi que les îles voisines pour une série d'exercices amphibies.



L'objectif était de valider un certain nombre de plages en vue de futurs exercices ou actions de coopération amphibies.

En à peine deux semaines, le *Dumont D'Urville* a reconnu six plages en coopération avec les autorités locales.

Un groupe du 33e Régiment d'Infanterie de Marine (RIMa) et leurs véhicules (P4 et TRM 2000) ont accompagné les marins dans leur

mission où l'équipage a enchaîné les opérations de débarquement, les mouvements de chargements et de déchargements des véhicules à un rythme soutenu.

La France est un acteur régional important, notamment de la sécurité, du fait de la présence de ses forces armées de la zone. Des missions d'entraînement, d'instruction, des escales de bâtiments ainsi que des échanges sont régulièrement menés avec les pays de la région afin d'améliorer les capacités des Etats voisins.

La coopération régionale renforce la connaissance mutuelle et l'interopérabilité de nos forces. Elle permet en cas de crise ou de



catastrophe naturelle de mettre en commun les moyens militaires nécessaire pour être réactif.

Sources : EMA , Droits : Ministère de la Défense et des anciens combattants

Les transmissions ont 70 ans !

Mise à jour : 20/02/2012 13:42

Les festivités du 70^e anniversaire de la création de l'arme des transmissions commencent : cérémonies aux Invalides, au champ de Mars et à l'Arc de Triomphe.



Souhaitons un bon anniversaire aux transmissions ! Durant toute l'année 2012, ces célébrations font connaître et partager l'identité des transmetteurs, professionnels des systèmes d'information et de communications (SIC) et de la guerre électronique.

Trois cérémonies militaires (à Paris aux Invalides, au champ de Mars et à l'Arc de Triomphe) ont marqué l'ouverture officielle de l'année d'anniversaire de l'arme des transmissions le 15 février 2012 :

- 10h30, cour d'honneur des Invalides : prise d'armes présidée par le général d'armée Bertrand Ract Madoux, chef d'État-major de l'armée de Terre (CEMAT), suivie par près de 1 000 militaires, personnalités civiles et membres d'associations d'anciens transmetteurs. L'ordre du jour a rendu hommage au général Gustave Ferrié, créateur de la radiotélégraphie militaire au début du 20^e siècle,
- 15h30, stèle du général Gustave Ferrié : cérémonie au champ de Mars présidée par le général de corps d'armée Patrick Bazin, directeur central des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information (DIRISI),
- 18h30, à l'arc de triomphe : rassemblement des drapeaux des régiments de transmissions et des associations pour le traditionnel ravivage de la flamme sur la tombe du soldat inconnu avec un hommage aux transmetteurs morts pour la France.

Aux côtés de nos soldats, armée professionnelle au service de la nation, des élèves du lycée Gustave Ferrié de Paris ont trouvé dans ces cérémonies le support d'histoire et de valeurs propre à nourrir et développer leur esprit de défense et de citoyenneté.



Le 519ème Groupe de Transit Maritime à la manœuvre

23 février 2012 – 12:43

Jusqu'à sa dissolution en juin 2011, le 519ème Régiment du Train était le seul de l'armée de Terre à être spécialisé dans le transbordement maritime. Pour autant, cette unité n'a pas totalement disparu puisque c'est à partir de ses éléments que le 519ème Groupe de Transit Maritime (GTM) a été officiellement créé, un mois plus tard, près de Toulon.

La mission du 519ème GTM est de charger/décharger des navires le ravitaillement destiné aux forces françaises déployés sur un théâtre d'opérations extérieur ou basées outre-Mer.

Cette unité à vocation « interarmées », forte de près de 330 militaires, dépend pour emploi du [Centre Multimodal des Transports](#) (CMT) de Villacoublay. Quant à son entraînement, il est dirigé par le Commandement de la Force Terrestre (CFT) de Lille.

Justement, à propos d'entraînement, 120 militaires du 519e GTM sont en train d'effectuer depuis le 22 février des manoeuvres prévues pour durer 36 heures. Ces dernières consistent, dans un premier temps, à réaliser un débarquement sur la presqu'île de Saint-Mandrier avec des chalands de transport maritime puis à mener un exercice tactique comprenant notamment une marche de 40 km.

Une brigade des forces spéciales air (bientôt)

Officiellement, on ne parle encore que d'un projet. Mais l'armée de l'air va apporter un plus large concours, dans un avenir proche, au commandement des opérations spéciales (**COS**). C'est ce que je détaille dans le numéro de mars de RAIDS, qui arrive en kiosque. Le sujet a été traité à haut niveau, entre l'EMA, dont dépend le COS, et l'armée de l'air, ces toutes dernières semaines. L'armée de l'air pourrait ainsi aller jusqu'à multiplier par trois sa contribution actuelle au COS, selon l'ampleur de la réforme.

L'armée de l'air, de fait, dispose du meilleur réservoir de moyens formés. Il ne faut pas exclure que cette évolution de périmètre ne (re-)pose aussi le statut actuel de l'unité de soutien aérien de la **DGSE**, qui opère précisément les mêmes moyens aérien que le COS : Transall, Hercules, Caracal, Twin Otter (1). En Grande-Bretagne, les **SAS** assurent à la fois l'action spéciale et clandestine, et c'est la même chose en termes de moyens aériens. Le modèle du SAS est souvent cité par les responsables des forces spéciales.

Les moyens aériens du COS sont actuellement, à l'instar des commandos, sollicités à un rythme exceptionnel. Une consolidation de cet outil réversible, discret, et finalement peu coûteux est incontournable, alors que les armées vont encore perdre en format, et ont déjà perdu en points d'appuis.

(1) l'actuel directeur de cabinet du DGSE, le général **Frédéric Beth** commandait le COS encore à l'été. Il est donc parfaitement au fait de toutes ces questions.

Afghanistan : le BG Tiger forme la police locale de Nijrab

Mise à jour : 17/02/2012 18:47

Du 30 janvier au 12 février 2012, une compagnie du Battle group (BG) Tiger et des gendarmes français ont assuré la formation de 50 policiers locaux afghans (ALP) provenant des vallées de Nijrab.



La première semaine de formation, assurée par le BG Tiger avait pour objectif de délivrer une instruction militaire de base avec des exercices de tir, de déplacements tactiques, de secourisme au combat et de lutte contre-IED. Cinq à six instructeurs ont été mobilisés chaque jour.

Plus spécifique, la deuxième semaine d'instruction a été assurée par les gendarmes français de la POMLT (Police Operational Mentoring Liaison Team) de Nijrab pour former

les Afghans aux techniques de police.

Le capitaine Grégoire, responsable de la formation des ALP, dresse un premier bilan : « ces policiers locaux afghans ont un bon niveau. Ils sont commandés et ils savent déjà se battre. Nous leur apprenons à être plus rigoureux et mieux organisés. »

Une deuxième formation de 15 jours est prévue au cours du mois de février 2012 et concernera cette fois 50 policiers locaux afghans des vallées d'Afghanya.

La police locale afghane est un dispositif de protection des villages. Ses membres sont recrutés parmi la population des villages

qu'ils défendent. Chaque candidature est confirmée par une shura locale (assemblée traditionnelle réunissant chefs et anciens). Elle fait l'objet d'un processus de validation complet allant du chef de la police de district au ministère de l'intérieur afghan en passant par le sous gouverneur du district.

Ce dispositif, mis en place en Afghanistan à l'été 2010, est temporaire. Il existe le temps que la police nationale et l'armée afghane achèvent leur montée en puissance. Actuellement, environ 400 policiers locaux ont été recrutés et formés en Kapisa.



Sources : EMA

Droits : Ministère de la Défense et des anciens combattants

19.02.2012

Afghanistan: l'US Army déploie 100 équipes de 18 formateurs auprès des Afghans



Le Pentagone a annoncé un nouveau dispositif pour ses opérations à venir en Afghanistan (cliquer [ici](#) pour lire le communiqué). L'armée de terre va déployer des " *Security Force Assistance Teams*" dont le déploiement interviendra en milieu d'année (à partir d'avril jusqu'en août). Il s'agit de créer des équipes de 18 personnes (militaires et civils) qui vont conseiller et former les unités afghanes pour accélérer le transfert des responsabilités.

Selon le Pentagone une centaine de ces équipes sera déployée.

Comparables aux actuelles *Military Transition Teams*, ces équipes ne seront pas formées de personnels venant de plusieurs unités (à l'instar de nos OMLT) mais de la même formation. La liste des unités qui fourniront des équipes a d'ailleurs été diffusée par le Pentagone. Il s'agit des:

- 2nd BCT (brigade combat team), 101st Airborne Division (Air Assault), Fort Campbell, Ky.
- 2nd BCT, 3rd Infantry Division, Fort Stewart, Ga.
- 3rd BCT, 4th Infantry Division, Fort Carson, Colo.
- 4th BCT, 1st Armored Division, Fort Bliss, Texas.
- 162nd Infantry Brigade, Fort Polk, La.
- 1st Army, Rock Island Arsenal, Ill.

Tous les personnels vont être formés en trois semaines au Joint Readiness Training Center de Fort Polk.

Afghanistan : Les forces de sécurité afghane sécurisent la vallée de Showki

Mise à jour : 18/02/2012 21:03



Le 5 février 2012, le *Battle Group Tiger*, renforcé des sapeurs du détachement d'ouverture d'itinéraire protégé (DOIP), a appuyé les forces de sécurité afghanes dans une opération de sécurisation de la vallée de Showki.

Dès 6h30, le DOIP et un détachement du *BG Tiger* ont quitté la FOB Nijrab pour ouvrir la route Vermont jusqu'à Mahmud-e-Raqi au profit des forces de sécurité afghanes. Arrivées sur place, les sections du *BG Tiger* se sont

déployées aux abords des points sensibles à proximité du village de Ghiaskhel.

Puis, les éléments de la 3^{ème} Brigade de l'armée nationale afghane (ANA), accompagnés des membres de la police nationale afghane (ANP), ont procédé à des fouilles d'habitations suspectes.

Cette opération a contribué à assurer l'axe routier Vermont en vérifiant l'absence de mines et autres pièges explosifs. Elle a également permis aux forces de sécurité afghane (ANSF) de prendre en compte cette vallée de manière presque autonome.



Sources : EMA , Droits : Ministère de la Défense et des anciens combattants

Le commandant de l'OTAN en Afghanistan s'excuse pour l'autodafé du Coran

2012-02-21 19:32:44 xinhua

Le général John Allen, commandant de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) dirigée par l'OTAN en Afghanistan, a présenté ses excuses pour l'autodafé du Coran et a ordonné une enquête sur cette affaire, a indiqué l'OTAN mardi.

Des centaines de personnes se sont rassemblées mardi matin devant la base de Bagram, qui est la plus importante des bases militaires américaines en Afghanistan, pour protester contre ce qu'ils ont qualifié de profanation du livre saint de l'islam. Il avait précédemment été révélé que des soldats américains avaient brûlé des exemplaires du Coran dans le centre de détention de Bagram, où des centaines de talibans et membres d'al-Qaïda, soupçonnés d'avoir mené des opérations, sont détenus.

En soutien à cette manifestation organisée à Bagram, des centaines de personnes sont descendues dans les rues à Kaboul et ont bloqué la route Kaboul-Jalalabad.

"Je tiens à présenter mes plus sincères excuses, pour toute offense qui a pu être commise, au président de l'Afghanistan, au gouvernement de la république islamique d'Afghanistan, et surtout, au noble peuple d'Afghanistan", a déclaré le général Allen dans le communiqué.

"Je tiens à remercier les Afghans qui nous ont aidé à mettre au jour cette faute, et qui ont travaillé avec nous pour prendre immédiatement des mesures correctives", a indiqué le commandant des troupes dirigées par l'OTAN, lesquelles comptent quelque 130 000 soldats, dont environ 90 000 soldats américains.

"Nous menons une enquête approfondie sur l'incident et nous prenons des mesures pour assurer que cela ne se reproduise plus jamais. Je vous assure, je vous promets, ce n'était, en aucun cas, un acte intentionnel", a-t-il poursuivi.

Une armée high-tech dans le bourbier afghan

Une enquête de *Spécial investigation* donne une explication limpide de l'échec occidental

Le 13/02/2012 à 14:47 par Renaud Girard (Le Figaro)

Spécial investigation

Comment expliquer qu'en dix ans d'efforts gigantesques les Américains n'aient pas réussi à stabiliser l'Afghanistan ? Une enquête de Patrick Forestier et Patrick Chauvel, deux reporters de guerre expérimentés, répond à la question.

Leur documentaire, intitulé Afghanistan : la faillite de la guerre high-tech, diffusé dans *Spécial investigation* sur Canal +, montre parfaitement comment une armée motivée, bien encadrée et équipée du meilleur matériel peut faillir à sa mission. Le problème est qu'on ne peut pas demander à des guerriers de faire autre chose que la guerre à laquelle on les a préparés. Or, le conflit afghan n'a rien d'une guerre classique, où l'on demande à ses soldats de détruire une autre armée sans se faire tuer. C'est un conflit asymétrique, où des militaires occidentaux surarmés se trouvent confrontés à des Pachtounes en sandales, talibans insaisissables se fondant dans la population civile.

La gigantesque base de Kandahar, qui abrite quelque 40 000 soldats de l'Otan, est longuement filmée. C'est une sorte de petite Amérique, avec ses terrains de hockey, ses fast-foods, ses clubs de détente climatisés. Les militaires occidentaux vivent séparés de la population civile, qu'ils sont théoriquement chargés d'aider à rebâtir le pays.

L'erreur stratégique initiale fut de ne rien prévoir pour que les armées occidentales s'adaptent au terrain afghan. En décembre 2001, l'Otan s'était engagée à « reconstruire, démocratiser et développer » l'Afghanistan, sans pour autant avoir sous la main des officiers qui eussent connu les moeurs et les langues locales et qui fussent prêts à vivre au pays trois ou quatre ans d'affilée, comme le faisaient jadis nos lieutenants Saganne de l'infanterie coloniale...

http://www.canalplus.fr/c-infos-documentaires/pid3357-specialinvestigation.html?vid=580501&sc_cmpid=SharePlayerEmbed

Afghanistan : l'irrésistible retour des talibans

Le Point.fr - Publié le 23/02/2012 à 15:18 - Modifié le 23/02/2012 à 19:50

Les islamistes considèrent leur victoire comme inévitable après le départ des troupes occidentales du pays.



Un grand nombre d'Afghans sont en train de se préparer à un éventuel retour des talibans. © Hoshang Hashimi / Sipa

"Capturer, battre et tuer les soldats étrangers en Afghanistan". Voilà ce que les talibans ont demandé jeudi à la population, folle de rage après l'incinération d'exemplaires du Coran dans la plus grande base américaine du pays. Et les islamistes semblent avoir été entendus. Un militaire afghan a retourné son arme jeudi contre des soldats américains de l'Otan, tuant deux d'entre eux. Pendant ce temps, des émeutes anti-américaines ont émaillé le pays pour la troisième journée consécutive. "Mort à l'Amérique", ont ainsi scandé un millier de manifestants à Mihtarlam, à l'est de Kaboul, avant de s'attaquer à un bâtiment en cours de reconstruction par l'Otan. Durement réprimés, les manifestants ont subi de lourdes pertes : trois morts sont déjà à déplorer jeudi. Ils viennent s'ajouter aux neuf victimes de la veille.

"La réaction des talibans au mouvement populaire spontané est tout à fait normale", explique au Point.fr Mariam Abou Zahab, chercheuse au Centre d'études et de recherches internationales (Ceri). "Tous les Afghans demeurent profondément choqués par l'incinération du Coran, ajoute la spécialiste de l'Afghanistan. Pour les talibans, ne pas réagir aurait été très mal vécu par la population."

Ces manifestations ne pouvaient intervenir à un pire moment pour les États-Unis, censés retirer progressivement leurs 100 000 soldats combattants d'Afghanistan d'ici à fin 2014. Pour tenter d'éteindre l'incendie, des responsables américains à Washington ont expliqué que les exemplaires du Coran qui avaient été incinérés servaient en réalité à faire passer des messages entre prisonniers. Les plus hauts chefs militaires et civils américains ont dû se confondre en excuses auprès des Afghans en plaidant "l'erreur" et "l'ignorance". Barack Obama lui-même a envoyé une lettre au président Karzai pour lui présenter, "ainsi qu'au peuple afghan", ses "excuses les plus sincères", mais rien n'y a fait. L'incident, qui traduit l'exaspération de toute une population après dix ans d'occupation, n'est que le dernier d'une longue liste.

Rencontre talibans-USA

En janvier dernier, la révélation d'une vidéo de militaires américains urinant sur des cadavres présumés de talibans a provoqué une vague d'indignation dans le pays. Elle a été suivie, un mois plus tard, par la diffusion de la photo de Marines posant à côté d'un drapeau nazi portant le

symbole SS. Pour la spécialiste, ce comportement est dû à une "profonde méconnaissance culturelle, à laquelle les soldats américains refusent de pallier". "Les soldats américains présents en Afghanistan font tout pour se faire haïr", estime même Mariam Abou Zahab.

Profitant de la colère populaire pour s'affirmer politiquement, les talibans ne seraient en réalité pas si farouchement opposés au grand Satan. Symbole de leur irrésistible montée en puissance, des émissaires talibans ont rencontré le 29 janvier des responsables américains, officiellement pour des "discussions préalables à des négociations de paix". Un dialogue sans précédent avec l'ennemi qui les a pourtant chassés, fin 2001, du pouvoir, qu'ils occupaient depuis 1996. "Les Américains souhaitent trouver une porte de sortie honorable, pour ne pas avoir l'air de partir d'Afghanistan sur un échec total", note Mariam Abou Zahab.

Charia à la talibane

Hasard du calendrier ou non, au lendemain de ce rendez-vous historique, [l'Otan rend public un rapport très favorable aux talibans](#). D'après ce document, fruit, selon la [BBC](#), de quelque 27 000 interrogatoires de plus de 4 000 prisonniers talibans et de leurs alliés d'al-Qaida, les islamistes considèrent leur victoire comme inévitable après le départ des troupes occidentales. "Les talibans ont, certes, reçu des coups sévères en 2011, mais leur force, leur motivation, leur financement et leur capacité restent intacts", affirme le rapport, selon *The Times*.

La conclusion du document note par ailleurs : "Beaucoup d'Afghans (...), y compris des membres du gouvernement (...), sont en train de se préparer à un éventuel retour des talibans." Un constat qui pourrait paraître surprenant tant il règne dans nos esprits l'image d'islamistes rigoristes, discriminant les droits les plus élémentaires de la population afghane. "Les talibans ne sont jamais partis d'Afghanistan, insiste Mariam Abou Zahar. Ils sont si présents que leurs institutions locales remplacent souvent celles de l'État, jugé totalement illégitime." La spécialiste s'insurge d'ailleurs contre la vision simpliste que l'on peut avoir en Occident de la charia à la talibane : "Pour la population afghane, majoritairement rurale et illettrée, la charia des talibans représente un idéal de justice sociale."

Les Polonais prolongent en Afghanistan

Nicolas Gros-Verheyde / Afghanistan-Pakistan / fév 22, 2012



(crédit : ministère polonais de la Défense)

(B2) Le gouvernement polonais en a décidé ainsi. Il souhaite prolonger la mission du contingent militaire polonais en Afghanistan et a adressé la demande formelle au président. L'engagement actuel se terminait le 13 avril, l'objectif est de la prolonger jusqu'au 13 octobre. Le contingent aura une taille sensiblement équivalente, avec un maximum de 2500 soldats, et une réserve disponible en Pologne de 200 personnels, mobilisables si nécessaire, selon l'agence polonaise PAP qui donne l'information. Coût de l'engagement supplémentaire : 503 millions de zlotys (environ 123 millions d'euros).

Le contingent polonais est basé dans la province de Ghazni, avec notamment la protection de la route Kaboul-Kandahar et Ghazni. A l'automne, le ministère polonais de la Défense devrait décider la réduction du contingent, suivant en cela le mouvement général déclenché par les Américains de retrait des forces d'Afghanistan, qui doit être achevé d'ici à 2014. Les forces de combat devraient progressivement diminuer jusqu'à ne compter qu'environ 1000 personnes.

24.02.2012

Face aux menaces d'émeutes, la Bundeswehr évacue un COP dans le nord de l'Afghanistan



L'affaire des Corans brûlés dimanche à Bagram a des conséquences inattendues. [Un porte-parole de la Bundeswehr](#) a annoncé que l'armée allemande a avancé son retrait de sa position de Talokan (nord).

Les 60 soldats de la Bundeswehr déployés à Talokan se sont retirés jeudi de cette position qu'ils devaient quitter d'ici à la fin mars pour rejoindre la base de Kunduz à 70 km à l'ouest, emportant avec eux leurs équipements, véhicules, armes et munitions. Le porte-parole a

expliqué qu'un retour éventuel à Talokan, une ville de 200 000 habitants, sera décidé "en fonction de la situation" sur le terrain.



Des manifestations de protestation avaient eu lieu jeudi dans le nord de l'Afghanistan contre l'incinération d'exemplaires du Coran sur la base militaire américaine de Bagram. A Talokan, 300 personnes avaient manifesté directement devant la base de la Bundeswehr.

La position allemande de Talokan avait été le théâtre de protestations en mai dernier. Les manifestants reprochaient à la force de l'Otan déployée en Afghanistan, (Isaf) la mort de plusieurs civils. L'intervention des forces de sécurité afghanes s'était soldée par la mort d'au moins dix personnes. Plusieurs dizaines d'autres avaient été blessées et les soldats allemands avaient également ouvert le feu.

Campagne d'appontages sur la FREMM Aquitaine

20 février 2012 – 17:15



Les premiers essais d'appontage d'un hélicoptère sur la frégate multimissions (FREMM) Aquitaine ont été concluants, indique DCNS, par voie de communiqué. Le groupe de construction naval a fait savoir que la « plateforme aviation » du nouveau bâtiment pour des appareils de type Lynx » vient d'être homologuée avec une avance de « plusieurs mois » par rapport aux prévisions.

Cette campagne d'essais, supervisée par la Direction générale de l'armement (DGA) a débuté au début de ce mois, au large de la Bretagne. Les pilotes de la Marine nationale ont ainsi effectué « plusieurs séries d'approches et pas moins d'une cinquantaine d'appontages avec un Lynx », un hélicoptère de classe 5 tonnes.

Et DCNS de préciser que les pilotes «ont pu apprécier en particulier l'absence de tourbillons sur la plate-forme dans toutes les positions d'appontage » pendant que les personnels de la Marine nationale et de la DGA ont pu constater « l'ergonomie de la passerelle aciation » et le « confort » ainsi que « les fonctionnalités » de la tour de contrôle.

« Cette réussite a été rendue possible grâce à l'implication des collaborateurs de DCNS qui ont redoublé d'efforts afin que les équipements nécessaires à l'appontage sur la FREMM Aquitaine soient prêts. Cette première homologation de la plateforme aviation de la frégate était initialement prévue après la livraison du navire » a déclaré Vincent Martinot-Lagarde, le directeur de ce projet chez DCNS.

Mais le plus important reste à venir, avec la campagne d'appontages de l'hélicoptère NH-90 Caïman (classe 10 tonnes), lequel est appelé à équiper les FREMM pour des missions de lutte anti-sous-marine. Normalement, les essais auront lieu en mars prochain.

La FREMM Aquitaine doit être livrée au cours du second semestre 2012 pour une mise en service au sein de la Marine nationale prévue pour l'année suivante. Elle remplacera ainsi la frégate Tourville, désarmée l'an passé.

L'Aquitaine se prépare à recevoir le Caïman Marine



Un Caïman Marine (ici en phase d'approche sur le VN Partisan)
crédits : MARINE NATIONALE

17/02/2012

La tête de série du programme des frégates multi-missions de la Marine nationale a reçu son premier hélicoptère. Début février, des manœuvres d'appontage ont été réalisées au large de la Bretagne avec un Lynx de l'aéronautique navale. Cette campagne a permis d'homologuer la plateforme aviation de l'Aquitaine. « Les pilotes d'essais de la Marine nationale ont effectué plusieurs séries d'approches et pas moins d'une cinquantaine d'appontages avec un Lynx, hélicoptère de classe 5 tonnes. Ces opérations supervisées par la DGA ont été couronnées de succès. Les pilotes ont pu apprécier en particulier l'absence de tourbillons sur la plate-forme dans toutes les positions d'appontage. Outre la qualité des systèmes de sécurité, de communication et de navigation permettant l'approche, l'appontage et la manutention des hélicoptères, les équipes

de la DGA et l'équipage de la Marine nationale ont pu apprécier l'ergonomie de la passerelle aviation. La tour de contrôle qui permet de coordonner les opérations hélicoptère a été conçue et dessinée grâce à des outils 3D. Cette réalisation génère un confort et des fonctionnalités jamais vus sur les frégates de précédentes générations », explique DCNS. Le groupe naval, qui pilote le programme FREMM, précise que cette homologation intervient avec plusieurs mois d'avance par rapport au calendrier initial.



Un Lynx au dessus de la plateforme de l'Aquitaine (© : DCNS)

La prochaine étape visera à accueillir le Caïman Marine, version française du NH90 NFH. Le nouvel hélicoptère de l'aéronautique navale, entré en service en décembre, doit se présenter en mars sur la plateforme de l'Aquitaine. Une rencontre très importante puisque cet hélicoptère sera l'un des systèmes d'armes principaux des FREMM. Il sera notamment l'une des clés de voute du dispositif de lutte anti-sous-marin, avec son sonar trempé FLASH et ses capacités d'emport de bouées acoustiques et de torpilles MU90.

Pour mémoire, l'Aquitaine, réalisée à Lorient par DCNS, doit être livrée au second semestre à la Marine nationale. Basée à Brest, elle doit être admise au service actif en 2013. Huit autres bâtiments du même type seront réalisés pour la flotte française, deux autres, en version antiaérienne, venant compléter la série.



L'Aquitaine (© : DCNS)

Essais d'appontage d'un hélicoptère sur la FREMM Aquitaine

Article posté le 21 Février 2012



Les essais d'homologation de la plateforme aviation de la première FREMM de la Marine française ont eu lieu début février 2012. Les pilotes d'essais de la Marine nationale ont effectué avec succès plusieurs séries d'approches et pas moins d'une cinquantaine d'appontages avec un Lynx, hélicoptère de classe 5 tonnes. Les pilotes ont pu apprécier en particulier l'absence de tourbillons sur la plate-forme dans toutes les positions d'appontage.

Outre la qualité des systèmes de sécurité, de communication et de navigation permettant l'approche, l'appontage et la manutention des hélicoptères, les équipes de la DGA et l'équipage de la Marine nationale ont pu apprécier l'ergonomie de la passerelle aviation. La tour de contrôle qui permet de coordonner les opérations hélicoptère a été conçue et dessinée grâce à des outils 3D. Cette réalisation génère un confort et des fonctionnalités jamais vus sur les frégates de précédentes générations.

Le hangar des FREMM est destiné à accueillir un hélicoptère lourd de type Caïman (NH90). Ce nouveau fleuron dont dispose la Marine nationale est un appareil de classe 10 tonnes. Les premiers essais d'appontage d'un Caïman seront menés dans les prochaines semaines.

Mis en oeuvre par DCNS, le programme FREMM représente douze unités : onze pour la Marine nationale française et une pour la Marine royale marocaine.

Fortement armés, les FREMM mettent en œuvre les systèmes d'armes et équipements les plus performants, tels que le radar multifonction Héraclès, le Missile de Croisière naval, les missiles Aster et Exocet MM 40 ou encore les torpilles MU 90.

Polyvalentes, ces nouvelles frégates peuvent répondre à tous les types de menaces. Innovantes, elles offrent une interopérabilité et un niveau de disponibilité inégalés. Flexibles, elles sont capables de répondre aux attentes de très nombreuses marines, ainsi que le démontre le premier contrat FREMM de DCNS au Maroc.

Caractéristiques techniques :

- Longueur hors tout : 142 mètres
- Largeur : 20 mètres
- Déplacement : 6 000 tonnes
- Vitesse maximale : 27 nœuds
- Mise en œuvre : 108 personnes (détachement hélicoptère inclus)

- Capacité de logement : 145 hommes et femmes
- Autonomie : 6 000 nautiques à 15 nœuds

Week-end de commémoration pour l'avisos Commandant Blaison à Clermont-Ferrand

Le 18 et le 19 février 2012, l'équipage de l'avisos *Commandant Blaison* commémorera les 70 ans de la disparition du Commandant dont il porte le nom. Le bâtiment célébrera également ses 30 ans de service et le 40^{ème} anniversaire de la création de la Préparation Militaire Marine « Commandant Blaison » de Clermont Ferrand.



Le Commandant Blaison : Retour sur un itinéraire hors du commun...

Louis-Georges Blaison est né en Auvergne. Il a commandé le plus grand sous-marin du monde et est devenu un héros de la France Libre. Aujourd'hui, un bâtiment de combat de la Marine nationale porte son nom, ainsi que la préparation militaire marine (PMM) de Clermont-Ferrand.



Né à Lapalisse (Allier), le 30 juillet 1906, entré à l'École navale en 1925, Louis-Georges Blaison sert en escadre sur le cuirassé *Lorraine*, le croiseur *Duquesne*, l'avisos *Remiremont*, puis entra en 1931 à l'École de navigation sous-marine. Lieutenant de vaisseau en mars 1935, il sert successivement sur les sous-marins

Requin, *Marsouin*, *Agosta* et *Phénix*. Commandant la *Sybille* en août 1939 puis un groupe de chalutiers armés, il se distingua en

participant aux opérations d'évacuation en Manche et rallia les Forces Navales Françaises Libres.

En 1926 avait été lancé le programme «Q» visant à doter la France de 4 très grands sous-marins inspirés des sous-marins croiseurs allemands. Le *Surcouf* fut le seul sous-marin issu de ce projet à voir le jour.



Avarié, bloqué à Brest en 1940, il fut surpris par l'arrivée allemande le 19 juin, et dût appareiller



en urgence et dans un état dégradé pour rejoindre l'Angleterre. L'arraisonnement du bâtiment par les anglais lors de l'opération "Catapult" s'effectuera avec violence et fera couler le sang des deux côtés. Le *Surcouf* sera finalement intégré aux Forces Navales Française Libres.

Capitaine de corvette en janvier 1941, Louis Blaison reçut la mission titanesque de réarmer à partir de rien le *Surcouf*, qui venait d'évacuer la France en mauvais état. Nommé capitaine de frégate à titre temporaire, il participa, à la tête du sous-marin, à plusieurs missions d'escorte de convois dans l'Atlantique et au ralliement de Saint-Pierre-et-Miquelon à la France libre en décembre 1941. Le commandant Blaison disparut avec le

Surcouf et tout son équipage dans la nuit du 18 au 19 février 1942 en mer des Caraïbes. Envoyé dans le Pacifique combattre les japonais, il aurait été accidentellement coulé par des avions américains ignorant sa présence dans la zone.

La Préparation Militaire Marine «Commandant Blaison»



70 centres de Préparation Militaire Marine ont été créés sur l'ensemble du territoire français. A Clermont-Ferrand, plus connu pour le 92ème régiment d'infanterie que pour son port de pêche, la PMM Commandant Blaison s'attache à former les 16-25 ans aux questions de Défense et ainsi multiplier les contacts entre société civile et institution militaire.

La PMM Commandant Blaison, forte du passé de l'homme qui a légué son patronyme, «brevète» chaque année une trentaine de stagiaires. D'octobre à juin, à raison de vingt cinq séances par an, ces jeunes découvrent les missions, les traditions la Marine, l'organisation générale de la Défense et la discipline militaire. Ils découvrent aussi les valeurs de la Marine et vivent ensemble l'esprit d'équipage.

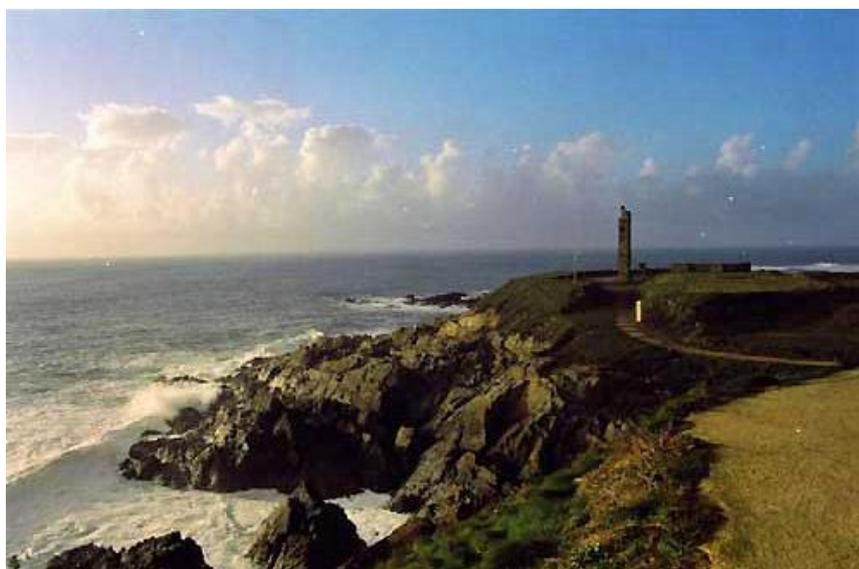
18-19 février 2012 : Un week-end de commémoration

Samedi 18 février 2012, une journée de commémoration est organisée à Clermont-Ferrand. Elle débutera par une cérémonie sur la place de Jaude en présence des autorités locales et de marins de l'avis et de la PMM Commandant Blaison, de la frégate furtive *Surcouf* et de l'association des anciens du *Surcouf*, du sous-marin *Perle* ainsi que d'anciens combattants.

La cérémonie sera suivie par l'inauguration d'une exposition sur les Forces Navales Françaises Libres et le Commandant Blaison qui se tiendra dans le hall de la galerie de Jaude.



Dimanche 18 février, les membres de l'équipage de l'avis *Commandant Blaison* seront reçus, non loin de Clermont-Ferrand, par leur ville marraine: Lapalisse. Ce parrainage à une signification très forte puisqu'il lie la ville natale du commandant Blaison au bâtiment brestois qui en porte le nom. Une occasion de célébrer le 70^{ème} anniversaire de la disparition du Commandant Blaison et de consolider la relation déjà forte qui existe entre le bâtiment et sa ville marraine.



Il y a 70 ans, le croiseur sous-marin Surcouf sombrait en mer des Caraïbes

19 février 2012 – 11:48



Le 31 décembre 1926, le ministre de la Marine de l'époque, Georges Leygues, lança le projet de construire des sous-marins d'escadre (projet Q), dont [les plans](#) furent établis quelques années plus tôt. Il s'agit alors de concevoir des submersibles capables de chercher et de détruire des forces navales ennemies en collaboration avec la flotte de surface et de mener une guerre de course contre des convois adverses, le tout en assurant les liaisons avec les colonies.

Au final, seul le croiseur sous-marin Surcouf verra le jour. Construit à Cherbourg, le bâtiment est lancé le 18 octobre 1929 et entre en service cinq ans plus tard, après que son existence a été remise en cause lors de la conférence de Londres portant sur le désarmement naval de janvier 1930.

Et à l'époque, le Surcouf est le plus grand sous-marin du monde, avec 110 mètres de long pour 9 mètres de large et un déplacement en surface de 3.300 tonnes (4.320 tonnes en plongée). Propulsé par deux moteurs diesels de 3.800 cv, il est armé par 2 canons de 203 mm alimentés à 300 coups, 2 canons de 37 mm anti-aériens semi-automatiques, mitrailleuses de 8 mm alimentées par 16.000 cartouches et 10 tubes lance-torpilles. Qui plus est, il peut embarquer un hydravion MB 411 dans un compartiment étanche à l'arrière de son massif.

Seulement, le Surcouf, fruit d'un programme ambitieux, s'est révélé fragile à l'usage. Et quand vient la campagne de France de mai-juin 1940, ce croiseur sous-marin est à quai, à Brest. Pour éviter qu'il ne tombe aux mains des troupes allemandes, il est envoyé tant bien que mal à Plymouth, en Angleterre.

Pour autant, l'équipage du Surcouf ne répond pas à l'appel à la résistance lancé par le général de Gaulle le 18 juin 1940. Le sous-marin sera alors arraisonné – non sans violence – par les

Britanniques au cours de l'opération Catapult pour être ensuite remis aux Forces navales françaises libres (FNFL).

Le Surcouf, alors placé sous le commandement du capitaine de corvette auvergnat Blaison, est réarmé non sans difficulté avec le concours britannique. En avril 1941, au cours d'un entraînement dans la rivière Clyde, il est endommagé par un avion de la Luftwaffe à hauteur de Devonport. Par la suite, le sous-marin participe à des missions d'escorte dans l'océan Atlantique.

Le 24 décembre 1941, il est l'un des acteurs du ralliement de Saint-Pierre-et-Miquelon à la France Libre. Quelques semaines plus tard, il reçoit l'ordre de se mettre en route vers Tahiti et la Nouvelle-Calédonie, alors que le Pacifique vient de s'embraser suite à l'agression japonaise sur Pearl Harbor et l'entrée en guerre des États-Unis.

Seulement, le Surcouf ne rejoindra jamais sa nouvelle zone d'opérations. Dans la nuit du 18 au 19 février, alors qu'il s'apprêtait à passer le canal de Panama, il sombre en mer des Caraïbes, avec 130 marins à son bord dont aucun ne survivra.

Les circonstances du naufrage de ce qui était le plus grand sous-marin du monde à l'époque restent floues, 70 ans après. Selon la version américaine, le Surcouf aurait été abordé par le cargo Thomson-Lykes, à 75 miles du canal de Panama. Le choc aurait ainsi provoqué sa perte.

Mais une autre hypothèse, d'origine française, avance que le Surcouf aurait été victime de la méprise d'un hydravion américain PBY Catalina, alors en mission anti-sous marine dans les parages.

De nos jours, le nom du corsaire malouin Surcouf a été donné à une frégate de type La Fayette (F-711) admise en service actif en 1997. De même qu'un aviso de la Marine nationale s'appelle « Commandant Blaison », en hommage à ce héros de la France Libre.

Campagne de tir à Solenzara pour l'escadron de chasse «Cigognes»

Mise à jour : 22/02/2012 16:03 - Auteur : Lt Charline Redin

Du 13 au 24 février 2012, huit Mirage 2000-5F de l'escadron de chasse 1/2 «Cigognes» de Luxeuil sont déployés sur la base aérienne 126 de Solenzara en Corse, pour une campagne de tir air-air.



Au total huit Mirage dédiés à la mission de défense aérienne de l'escadron de chasse 1/2 «Cigognes» et près de 120 aviateurs de Luxeuil dont 30 pilotes participent à la campagne de tir qui vise à qualifier les pilotes au tir canon air-air.

«Compte tenu de notre engagement sur l'opération Harmattan, notre escadron n'a pas réalisé de campagne de tir depuis le mois d'octobre 2010», explique le lieutenant-colonel Laurent Rozewicz, commandant de l'escadron

de chasse «Cigognes». Cette année, nous avons sept jeunes pilotes à qualifier. C'était l'enjeu de cette campagne de tir sur l'île de beauté. Le dernier pilote a été qualifié aujourd'hui même ».

C'est également l'occasion pour le personnel de l'escadron d'être déployé pour la première fois avec les équipes de mécaniciens de la base de Luxeuil. «*Depuis le déménagement de notre escadron de la base de Dijon vers la base de Luxeuil l'année dernière, c'était la première fois que nous partions ensemble. Cette campagne permet donc de renforcer la cohésion du groupe*», confie le lieutenant-colonel Rozewicz.

Le Mirage 2000-5F est un appareil exclusivement dédié à la mission de défense aérienne. À ce titre, il participe en permanence au dispositif de sûreté aérienne au-dessus du territoire national.



Sources : Armée de l'air

23.02.2012

La migration continue: les drones Harfang rentrent en France



Le colonel Thierry Burkhard, porte-parole de l'EMA, a confirmé que la France va retirer d'ici à la fin du mois de mars les deux drones *Harfang* de reconnaissance stationnés sur la base de Bagram (Afghanistan). La quarantaine de militaires chargés de leur mise en œuvre sera aussi rapatriée à Cognac.

Avec le retrait des *Harfang* débute la troisième tranche du désengagement des troupes françaises d'Afghanistan. Les *Harfang* - d'abord trois, puis deux - avaient été déployés en février 2009 sur la base américaine de Bagram. Ils ont effectué le 16 février leur dernier vol en Afghanistan. En trois ans, les *Harfang* français ont enregistré plus de 5 000 heures de vol, 660

sorties, et "traités" 5 200 objectifs. 40% de leurs missions ont été conduites au profit des forces françaises déployées en Kapisa et en Surobi (nord-est) et 50% au profit des contingents américain et polonais de la force internationale. 75% d'entre elles relevaient de la "surveillance de zone".

[Dans un post du 14 février](#), Jean-Marc Tanguy (*le mamouth*) s'interrogeait à juste titre: "Ce départ prématuré semble d'autant plus incompréhensible que la phase de convois logistiques qui s'annonce va consommer des moyens de ce type. Rappelons que c'est d'ailleurs pour sécuriser les opérations au sol que ce moyen avait été injecté sur décision du Premier ministre, après Uzbeen". Très juste. Mais l'EMA a dû juger que leur déploiement en Afghanistan n'était plus prioritaire. Et si leur présence était requise sur d'autres théâtres? Proche-Orient... Afrique...

Le premier A400M français prend forme

L'avion MSN 7 est entré en phase d'assemblage final.

Le premier exemplaire de série de l'A400M, dont construction a débuté en novembre dernier dans l'usine de San Pablo à Séville, entre aujourd'hui en phase d'assemblage final. Il a été déplacé récemment vers la station d'assemblage (Station 40) : la jonction aile-fuselage est en cours, l'implantation des empennages est terminée et l'avion repose aujourd'hui sur son train d'atterrissage. Une fois la cellule entièrement assemblée, MSN 7 sera mis sous tension et déplacé dans la zone des essais au sol.

Ce premier exemplaire de série doit être livré à l'armée de l'Air entre décembre 2012 et le début de l'année 2013. Après un passage au sein de la Mest (Multinational Entry Service Team), unité du CEAM (Centre d'Expériences Aériennes Militaires) dont le rôle premier est d'assurer la formation du « noyau dur » de la communauté opérationnelle A400M, ce premier exemplaire rejoindra l'escadron de transport 1/61 Touraine sur la base d'Orléans-Bricy en 2014. L'armée de l'Air doit recevoir trois A400M en 2013 et cinq en 2014. Il est prévu que les 50 A400 français soient tous livrés d'ici 2024.

François Julian

Thales annonce la notification du contrat d'adaptation des nacelles ASTAC sur les Mirage 2000D

23 février 2012 – 17:38

En raison des difficultés budgétaires, la nécessaire modernisation des Mirage 2000D, bien que recommandée par le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale de 2008, a été reportée à des jours meilleurs.

Et cela est d'autant plus gênant que la rénovation de ces avions doit permettre, selon le général Palomeros, le chef d'état-major de l'armée de l'Air, « aux flottes d'avions de combat françaises de respecter, à l'horizon 2020, un format cohérent avec nos objectifs stratégiques. »

« En partant d'une logique d'optimisation des flottes, l'aviation de combat devrait reposer sur deux pieds : une flotte ancienne modernisée et une flotte moderne en pleine croissance. C'est une assurance-vie d'un coût modéré permettant le maintien de compétences dans notre industrie. Nous aurons une période délicate à gérer sur les compétences ne sont pas prises en compte avec la rénovation des Mirage 2000D » avait-il expliqué devant la commission « Défense » de l'Assemblée nationale, en octobre 2010.

Et la modernisation des Mirage 2000D, d'un coût relativement modique (10 millions d'euros par appareil), est d'autant plus urgente qu'approche le retrait du service des Mirage F1CR, lesquels mettent en oeuvre la nacelle ASTAC (Analyseur de Signaux TACTiques), utilisées pour faire du renseignement électromagnétique.

D'où, [l'amendement](#) soumis par le député Jean-Claude Viollet (PS) lors des débats portant sur le projet de loi de finances 2011, visant à permettre l'adaptation des pods ASTAC sur les Mirage 2000D pour un montant alors évalué à 10 millions d'euros. Et cette proposition a finalement été adoptée par les parlementaires.

C'est donc ainsi que l'électronicien Thales a annoncé, ce 23 février, la notification, par la Direction générale de l'armement (DGA), du contrat d'adaptation des nacelles ASTAC sur les Mirage 2000D.

« Le contrat porte sur l'interfaçage des nacelles avec le Mirage 2000D tant en termes d'adaptation à la plateforme que d'adaptation des calculateurs de contre-mesure » précise le groupe.

« La nacelle ASTAC a été conçue pour être montée en emport ventral sur avions de combat (F4 Phantom, Mirage F1, Mirage 2000) avec pour mission le suivi de l'environnement électromagnétique et la reconnaissance électronique tactique. Cette fonction inclut l'actualisation de la situation électronique générale et l'établissement de l'ordre de bataille électronique » explique encore Thales dans son communiqué.

Des documents appartenant à un cadre de Dassault Aviation ont été volés à Paris

24 février 2012 – 11:42

En novembre dernier, un ingénieur d'Airbus Military travaillant sur le projet d'avion militaire transport A400M [s'était fait voler son ordinateur portable](#) qui se trouvait alors dans une chambre de l'hôtel Pullman, à Versailles.

D'après le quotidien Le Parisien en date du 22 février, un affaire du même ordre s'est passée au début du mois, mais dans des circonstances différentes. En effet, nous apprend le journal, un haut cadre employé par Dassault Aviation, s'est fait voler une mallette à la Gare du Nord, à Paris.

Les faits se sont déroulés le 2 février dernier, aux environs de 17 heures. Ce jour-là, et alors qu'il retire des billets de train Eurostar à une borne automatique pour se rendre à Londres, ce responsable de Dassault Aviation voit que sa collaboratrice est importuée par un individu âgé d'une trentaine d'années. Ce qui le pousse à intervenir pour mettre fin à cette algarade. Et dans la confusion, il laisse sa mallette sans surveillance, près du guichet. Et une fois le calme revenu, il n'a pu que constater la disparition de cette dernière.

Suite à la plainte déposée dans la foulée, une enquête a été confiée au 2e district de la police judiciaire (DPJ) de Paris. Mais, selon Le Parisien, qui cite un « proche de l'affaire », l'attaché-case

dérobé contiendrait des documents relatifs au projet franco-britannique [de drone MALE \(Moyenne Altitude Longue Endurance\) Telemos](#).

Au moins deux hypothèses peuvent être faites. Soit c'est une affaire relevant de l'espionnage économique et les auteurs du larcin savaient très bien à qui ils avaient à faire, soit c'est un vol classique, commis par opportunisme.

Chez Dassault Aviation, l'on penche pour la seconde option. « Il s'agit a priori d'un vol crapuleux comme il y en a beaucoup à la Gare du Nord » a expliqué un porte-parole du constructeur aéronautique. « Les policiers ne devraient pas avoir de mal à retrouver les voleurs car la scène a été filmée » a-t-il ajouté. Et « aucun document sensible n'a été volé » a-t-il encore précisé. Ce qui ne veut pas dire que les informations contenues dans la mallette ne concernaient pas le drone Telemos.

L'armée américaine précise l'évolution de son dispositif en Europe

18 février 2012 – 12:05

Etant donné que la nouvelle stratégie américaine donne la priorité à la région Asie-Pacifique et au Moyen Orient et que les moyens de l'armée américain vont être réduits au cours des dix prochaines années, le Pentagone doit revoir le dispositif qu'il a jusqu'alors maintenu en Europe.

Au début du mois, à l'occasion de la 48e conférence annuelle sur la sécurité de Munich, le secrétaire à la Défense, Leon Panetta, a toutefois rappelé que la présence militaire américaine en Europe « restera la plus importante que dans n'importe qu'elle autre région du monde », avec la mise à la disposition de la NATO Response Force (NRF) d'une brigade de l'US Army et l'implantation d'éléments du bouclier antimissile sur le Vieux Continent (Espagne, Pologne, Roumanie et Allemagne).

Cela étant, il a déjà été question du départ d'Allemagne des 170e et 172e brigades de l'US Army. Mais pour faire passer les effectifs de 80.000 à 70.000 hommes en Europe d'ici 2017, d'autres unités vont être concernées par la réorganisation du dispositif américain.

Ainsi, la 173rd Airborne Brigade Combat Team (brigade aéroportée l'US Army Southern European Task Force), basée à Vicenza, en Italie, va récupérer des unités actuellement déployées dans le sud de l'Allemagne. La Péninsule va en revanche perdre le 603rd Air Control Squadron de l'US Air Force, qui a ses quartiers à Aviano.

Mais c'est en Allemagne que les effets de cette restructuration vont se faire le plus sentir. Outre les départs programmés en 2012 et en 2014 des deux brigades de l'US Army, il est également prévu de fermer le quartier général du Ve Corps (le « Victory Corps ») et de mettre en sommeil le 81st Fighter Squadron installé à Spandahlem Air Base, où les forces canadiennes disposent, depuis 2009, d'un centre de soutien opérationnel.

Justement, et cela compensera un peu les conséquences de la réorganisation de l'armée américaine outre-Rhin, et à l'issue d'une visite du ministre allemand de la Défense, Thomas de Maizières, au Canada, Ottawa a annoncé un accord concernant l'ouverture prochaine, sur l'aéroport de Cologne-Bonn, d'un nouveau centre de soutien opérationnel pour les besoins de ses forces et cela, afin de leur permettre « opérationnalisation 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, en plus d'offrir une très grande flexibilité (...) en terme d'infrastructures disponibles ».

20.02.2012

Russie: Poutine promet un réarmement sans précédent



Un réarmement sans précédent attend la Russie ces dix prochaines années, assure Vladimir Poutine dans un article programmatique (c'est le 6e d'une série) publié ce matin dans le quotidien *Rossiïskala Gazeta*.

"Au cours de la prochaine décennie, plus de 400 missiles balistiques intercontinentaux, huit croiseurs sous-marins lance-missiles stratégiques, près de 20 sous-marins polyvalents, plus de 50 navires de surface, une centaine d'appareils spatiaux militaires équiperont l'armée russe", indique le Premier ministre russe dans son article.

"En outre, précise Poutine, plus de 600 avions modernes, dont des chasseurs de cinquième génération, plus de mille hélicoptères, 28 régiments de systèmes de missiles sol-air S-400, plus de 2 300 chars modernes, près de 2 000 canons automoteurs équiperont l'armée".

Le candidat Poutine promet un effort « sans précédent » en faveur de l'armée russe

21 février 2012 – 12:43

Le 4 mars prochain, le Premier ministre russe, Vladimir Poutine, sollicitera les électeurs afin de récupérer sa place de président, occupée jusque-là par Dmitri Medvedev. Selon un sondage de l'institut public VTsIOM, il ne devrait pas se faire trop de soucis étant donné qu'il est crédité de près 60% des intentions de vote au premier tour.

Cela étant, l'ancien officier du KGB a pris la plume pour expliquer la politique qu'il entend mener en matière de défense. Ainsi, dans un article publié le 20 février par le quotidien *Rossiïskala Gazeta*, il a promis un « réarmement sans précédent » de la Russie au cours des dix prochaines années.

Ainsi, le candidat a avancé un montant de 590 milliards d'euros pour moderniser les forces armées russes, avec l'acquisition de 8 croiseurs sous-marins, 20 sous-marins, 600 avions de combat, un millier d'hélicoptères, 2.300 chars, 28 régiments de système de défense aérienne S-400, 2.000 canons automoteurs, 50 navires de surface, etc...

En fait, un tel plan, chiffré à 474 milliards d'euros, a déjà été adopté l'an passé. Par conséquent, Vladimir Poutine ne fait que le prolonger et l'accentuer en rajoutant quelques dizaines de milliards supplémentaires.

« Nous constatons l'émergence continue de nouvelles guerres régionales et locales » explique-t-il afin de justifier cette politique de défense. « De nouvelles zones d'instabilité et de chaos délibérément orchestré émergent. Il existe des tentatives d'initier de tels conflits aux frontières mêmes de la Russie et de ses alliés » ajoute Vladimir Poutine, sans pour autant nommer ceux qui chercheraient à destabiliser l'environnement proche de Moscou.

« Les principes de base du droit international sont dégradés et érodés, notamment en matière de sécurité internationale » poursuit le candidat. « Dans ces circonstances, la Russie ne peut pas s'appuyer sur les seuls canaux diplomatiques et économiques pour résoudre les conflits. Notre pays doit développer de manière suffisante son potentiel militaire dans le cadre d'une stratégie de dissuasion. C'est une condition indispensable pour que la Russie se sente en sécurité et que nos partenaires écoutent les arguments de notre pays » justifie-t-il.

Quant au bouclier antimissile que comptent déployer en Europe l'Otan et les Etats-Unis, Vladimir Poutine estime qu'il incite la Russie à prendre « des mesures décisives pour renforcer » le « système de défense aérospatiale ». Voilà de quoi ravir tous les nostalgiques de la guerre froide...

Alors que Moscou a indiqué vouloir prendre part à ce bouclier en prenant en charge les éventuels missiles amenés à survoler son territoire – ce que l'Otan refuse, préférant surtout un partage d'informations – Vladimir Poutine avoue que le système antimissile est « un projet coûteux et relativement inefficace à ce jour ».

Aussi, pour garantir « l'équilibre général des forces », le Premier ministre russe laisse entendre qu'il choisira « le développement » de capacités « à vaincre tout système de défense antimissile » et la protection du potentiel de riposte. « La réponse militaire et technologique de la Russie au bouclier antimissile américain, et à son segment européen, sera efficace et asymétrique », écrit-il.

Par ailleurs, Vladimir Poutine évoque aussi la région Arctique, où « les activités engagées par les principales puissances militaires mondiales (...) obligent la Russie à sécuriser ses intérêts dans la région ».

Reste à voir si ce programme en matière de défense aura les moyens de ses ambitions. Pour le candidat Poutine, cet effort en faveur de la « reconstruction » du complexe militaro-industriel russe n'aura pas les mêmes conséquences que celui fait il y a trente ans, lequel avait entraîné « la ruine de l'Union soviétique ».

Pourtant, en septembre dernier, l'annonce de la hausse importante des dépenses militaires russes avait contraint à la démission du ministre des finances, Alexeï Koudrine, qui, à l'époque, jugeait les hypothèses budgétaires trop optimistes.

Même si son endettement (20% de son PIB) n'est pas excessif, la Russie pourrait avoir recours à l'emprunt pour financer les promesses du candidat Poutine, d'autant plus que la défense n'est pas la seule priorité du pays (il faudra notamment payer les retraites d'une population vieillissante et rénover les infrastructures). A moins que le prix du pétrole continue de monter : il faudrait en effet un baril à 125 dollars, au minimum, pour équilibrer les comptes de la maison Russie.

Mais Vladimir Poutine ne voit pas les choses ainsi. « Les vastes ressources investies dans la modernisation de notre complexe militaro-industriel et dans le rééquipement de l'armée doivent servir de carburant au moteur de notre modernisation économique, afin de créer de la croissance et une situation dans laquelle les dépenses gouvernementales financent de nouveaux emplois, soutiennent la demande du marché et facilitent la recherche scientifique » croit-il.

La Flotte russe restera en Crimée (Poutine)

MOSCOU, 22 février - RIA Novosti



Moscou n'a pas l'intention de retirer ses bâtiments de guerre de Crimée (Ukraine) et développera en outre sa propre base navale à Novorossiisk (sud de la Russie), a annoncé mercredi le premier ministre Vladimir Poutine lors d'une rencontre avec les chefs de brigade et division des Forces armées russes.

"Nous n'avons pas l'intention de quitter la Crimée", a-t-il déclaré, soulignant que la Russie "avait signé avec l'Ukraine un accord intergouvernemental prévoyant le maintien de la flotte russe à Sébastopol".

Après avoir rappelé que cet accord a été signé en échange d'une réduction du prix du gaz russe pour l'Ukraine, le premier ministre a néanmoins qualifié ce document "d'unique en son genre" en ce qui concerne le prix de location de la base navale.

"Il s'agit de milliards de dollars", a-t-il précisé. Et d'ajouter qu'"aucun pays ne payait de tels loyers".

M. Poutine a également indiqué que la Flotte de la mer Noire devait avoir la possibilité de mouiller dans des ports russes.

"C'est pour cela que nous avons débloqué les fonds nécessaires pour développer une base navale à Novorossiisk", a conclu le chef du gouvernement russe.

Bouclier US: la Russie contrainte de riposter (Medvedev)

Dossier: Bouclier antimissile américain en Europe



Bouclier US: la Russie contrainte de riposter (Medvedev)

© RIA Novosti. Sergei Guneev, **SARATOV (Volga), 21 février - RIA Novosti**

Moscou n'aura d'autre choix que de mettre en œuvre l'ensemble des mesures visant à neutraliser le bouclier antimissile américain en Europe si les Etats-Unis n'abandonnent pas ce projet ou refusent d'y associer la Russie, a annoncé le président Dmitri Medvedev.

"Cela ne signifie pas le début d'une confrontation. Cela signifie que nous ne pouvons pas rester indifférents face à leurs projets qui mettent en danger nos intérêts stratégiques", a-t-il affirmé lors d'un entretien avec les chefs de régiments de missiles.

Le président répondait ainsi à la question de savoir si la déclaration sur le bouclier américain, contenue dans son message à l'Assemblée fédérale en décembre 2011, signifiait un début de confrontation avec l'Occident.

Selon M. Medvedev, toutes les mesures conçues en réponse à la mise en place d'une capacité de défense balistique américaine en Europe seront réalisées.

"Toutes les démarches nécessaires seront déployées dans le sens que j'ai indiqué, sauf si nos partenaires renoncent à leurs projets ou s'ils nous proposent un schéma de participation conjointe au développement d'un système de défense antimissile", a conclu le chef de l'Etat russe.

Dans son message adressé au parlement russe le 22 décembre 2011, le président Medvedev a mis l'accent sur la nécessité de renforcer le potentiel aérospatial du pays, d'intégrer les dispositifs de défense antiaérienne et antimissile, et de perfectionner les systèmes d'alerte précoce et de contrôle de l'espace extra-atmosphérique afin de contrer la menace que le futur bouclier antimissile américain pourrait constituer pour les forces stratégiques russes.

Une brigade d'infanterie russe dans l'Arctique en 2015



Anatoli Serdioukov

© RIA Novosti. Valeriy Melnikov , **MOSCOU, 21 février - RIA Novosti**

Les Troupes terrestres russes comptent déployer leur première brigade d'infanterie motorisée dans l'Arctique en 2015, a déclaré mardi à RIA Novosti le commandant en chef de l'Armée de terre russe Alexandre Postnikov.

"Des véhicules spéciaux seront livrés à l'armée en 2015, nous créerons alors une brigade dûment équipée", a indiqué le général.

Le ministre russe de la Défense Anatoli Serdioukov a annoncé la prochaine mise en place des brigades arctiques en juillet 2011. Il a ajouté qu'elles seraient déployées "à Mourmansk, à Arkhangelsk ou dans un autre endroit". La Russie compte étudier l'expérience des forces armées finlandaises, norvégiennes et suédoises, selon le ministre.

Les brigades arctiques russes seront dotées de blindés polyvalents à chenilles MT-LBV.

L'US Navy basera quatre destroyers en Espagne en 2014 et 2015



Le destroyer lance-missiles USS Ross
crédits : US NAVY

17/02/2012

Dans le cadre notamment de la constitution, en Europe, d'un bouclier anti-missile balistique, les destroyers USS Ross, USS Donald Cook, USS Porter et USS Carney seront basés à La Rota, en Espagne. Les deux premiers devraient arriver en 2014 et les deux suivants en 2015. C'est ce qu'a annoncé le secrétaire américain à la marine. Du type Arleigh Burke, ces quatre destroyers vont permettre de renforcer les moyens de l'US Navy en Europe. « Ces bâtiments polyvalents rempliront une multitude de missions, incluant le spectre complet des opérations de sécurité maritime, des exercices multinationaux, l'intégration à des missions et déploiements de l'OTAN, ainsi que la défense antimissile de l'Alliance », explique Leon Panetta.

Les destroyers pourront notamment mettre en oeuvre le missile SM-3 qui, conjugué au système de défense aérienne Aegis, contribuera à l'édification d'un bouclier anti-missile balistique en Méditerranée.

Pour l'heure, les USS Ross, USS Donald Cook, USS Porter sont basés à Norfolk (Virginie) et l'USS Carney à Mayport (Floride).



Tir de SM-3 (© : US NAVY)

Frapper les installations nucléaires iraniennes sera très compliqué pour l'aviation israélienne

20 février 2012 – 16:21



« Israël est le garant central de sa propre sécurité. C'est notre rôle en tant qu'armée. L'Etat d'Israël doit se défendre lui-même » a déclaré, le 18 février, le général Benny Gantz, le chef d'état-major de Tsahal, à l'antenne de la télévision publique israélienne, au sujet d'une éventuelle opération militaire contre le programme nucléaire iranien, lequel est soupçonné d'avoir une dimension militaire par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Cet avertissement lancé par l'officier israélien a fait réagir son homologue américain, le général Martin Dempsey. « Je pense qu'il serait prématuré de prendre exclusivement une décision indiquant que le temps est venu pour une option militaire » a-t-il affirmé lors d'un entretien accordé à CNN, le lendemain. « Je pense que les sanctions économiques et la coopération internationale que nous avons été capables de rassembler autour des sanctions commencent à avoir un effet » a-t-il plaidé. « Notre opinion est que le régime iranien est un acteur rationnel. Et pour cette raison, nous pensons que la voie que nous avons choisie est la plus prudente pour le moment » a-t-il aussi ajouté.

Seulement, cet appel à la prudence et les mises en garde quant aux conséquences d'une éventuelle opération militaire contre l'Iran ne semblent avoir aucun effet en Israël. « Le message d'Israël à Washington doit être le suivant : finissons-en ensemble avec la menace nucléaire de l'Iran, une menace qui pèse sur la paix mondiale. Si vous (Américains, ndr) dirigez, tant mieux. Si nous sommes acculés à le faire (...) alors ce sera notre devoir d'assumer ce rôle » a réagi le général Uzi Dayan, l'ancien chef du Conseil de sécurité israélien.

Ainsi, ces propos tenus par des militaires israéliens, dont il a été dit qu'ils n'étaient pas très chauds pour une opération contre l'Iran, indiquent – ou font mine de le faire – qu'Israël serait prêt à agir seul sans avoir besoin de solliciter un quelconque soutien.

Seulement, l'aviation israélienne est-elle en mesure d'aller bombarder seule des sites cruciaux pour le programme nucléaire iranien? Rien n'est moins sûr... Car la tâche s'annonce autrement plus compliquée que le raid mené contre la centrale irakienne d'Osirak en 1981 ou la frappe contre un site présumé nucléaire syrien il y a maintenant un peu plus de quatre ans.

Pour retarder durablement les projets iraniens en matière nucléaire, il faudrait viser – et détruire – quatre sites. A commencer par ceux de Natanz et de Fordo, où est enrichi l'uranium. L'un est sous terre, l'autre a été construit dans la montagne. Pour traiter ce type d'objectif, l'aviation israélienne dispose de bombes américaines GBU-28, capables de transpercer 6 mètres de béton armé. La question est de savoir si cette capacité sera suffisante... Les deux autres cibles probables sont le réacteur à eau lourde d'Arak et l'usine de yellowcoke d'Ispahan.

Mais désigner les objectifs est le plus facile à faire. Encore faut-il pouvoir les atteindre, larguer les munitions et revenir en Israël. Aussi, trois voies sont possibles pour les aviateurs israéliens.

La première, dite « nord », implique un survol de la Turquie et de la Syrie. Pour des raisons politiques, il est hautement improbable que des avions de combat israéliens soient autorisés à entrer dans l'espace aérien de ces deux pays. Idem pour la seconde voie, dite « sud », qui suppose un passage par l'Arabie Saoudite, et cela, même si une frappe contre le programme nucléaire iranien ne serait pas forcément mal vécu à Ryad.

Il reste donc la route dite « centrale », qui offre le double avantage d'être directe par rapport aux deux précédentes et de passer par l'Irak, dont l'espace aérien n'est pas protégé (et il ne n'est d'ailleurs plus par l'aviation américaine depuis décembre dernier). Cependant, les avions israéliens devront survoler pendant un court moment la Jordanie.

Une autre difficulté est la distance des objectifs iraniens susceptibles d'être visés. Et les appareils chargés de bombes consommeront davantage de carburant. Le temps passé sur les cibles devrait être bref. Autrement dit, il ne faudra pas se louper... D'autant plus que, selon les sources, l'Israeli Air Force ne dispose seulement que de 7 avions ravitailleurs KC-707 Saknaï (un autre exemplaire devrait être livré en 2012) et de 5 KC-130 Qarnaf.

[Selon le New York Times](#), qui a interrogé des experts du Pentagone sur les besoins qu'une telle opération exigerait, il faudrait à l'aviation israélienne engager au moins une centaine d'appareils. Et outre les chasseurs bombardiers F-15 et F-16, il est aussi nécessaire de mobiliser des avions de guerre électronique pour neutraliser les défenses aériennes iraniennes. En mai 2009, [une étude](#) du Center for Strategic & International Studies (CSIS) était arrivée pratiquement à la même conclusion, à la différence près qu'il y était question de bombarder trois sites iraniens, celui de Fordo étant alors inconnu.

Le rapport du CSIS avait également évoqué, à l'époque, une attaque israélienne faisant appel à des missiles balistiques, lesquels seraient lancés contre les cibles iraniennes. En effet, Israël est relativement bien armé dans ce domaine, avec la gamme des engins « Jericho ». Selon l'étude, il faudrait 42 missiles Jericho III pour détruire au moins trois objectifs, à condition qu'ils puissent frapper la zone cible avec assez de précision, ce qui est loin d'être totalement garanti.

Le président pakistanais promet un soutien à l'Iran en cas d'agression étrangère

[Français](#)>>[International](#), Mise à jour 19.02.2012 10h27

Le président pakistanais Asif Ali Zardari s'est engagé à soutenir l'Iran en cas d'invasion du pays par des forces étrangères, a rapporté vendredi la chaîne de télévision pakistanaise Geo.

Le président pakistanais a fait cette promesse lors de sa rencontre avec le président iranien Mahmoud Ahmadinejad, arrivé jeudi au Pakistan pour participer à un sommet trilatéral de deux jours entre le Pakistan, l'Afghanistan et l'Iran, selon Geo.

Le président pakistanais a fait savoir à son homologue iranien que le Pakistan ne fournirait pas de base à l'armée américaine si Washington avait pour intention d'attaquer l'Iran, et que le Pakistan soutiendrait l'Iran contre toute agression étrangère, a rapporté la chaîne de télévision en langue ourdoue.

Le reportage n'a pas mentionné dans quelles circonstances le président pakistanais avait tenu ces propos.

Jeudi, MM. Zardari et Ahmadinejad ont eu un tête-à-tête au cours duquel les deux présidents ont discuté de coopération bilatérale politique et économique, a rapporté de son côté l'agence de presse pakistanaise APP.

Source: xinhua

Des navires de guerre iraniens sont entrés en Méditerranée

18 février 2012 – 18:11

Des navires de guerre iraniens naviguent actuellement en Méditerranée, après avoir franchi le canal de Suez. Cette information a été donnée ce 18 février par le commandant de la marine iranienne, l'amiral Habibollah Sayyari, à l'agence officielle IRNA. Cependant, il n'a pas précisé le nombre de bâtiments impliqués dans cette opération, ni leur type. Cette mission, selon ses dires, a été décidée par l'ayatollah Ali Khamenei.

En février 2011, et pour la première fois depuis 1979, deux navires iraniens – la frégate Alvand et le bâtiment de soutien Kharg – avaient également franchi le canal de Suez, à la faveur du changement de régime en Egypte. Les bateaux en question avaient alors fait escale dans le port syrien de Lattaquié, l'objectif ayant été de faire un « entraînement ».

Cette fois, il est probable que le Kharg soit encore de la partie afin d'accompagner le destroyer Shahid Qandi, ces deux navires ayant [fait récemment escale dans le port saoudien de Jeddah](#). Selon l'amiral Sayyari, cette mission vise à porter « un message de paix et d'amitié » aux pays de la région et à montrer « la puissance de la République islamique d'Iran ».

Ce déploiement iranien en Méditerranée vient après le mouvement d'humeur de Téhéran à l'égard de la présence de la marine américaine dans le golfe Persique. A ce sujet, le porte-avions USS Abraham Lincoln a passé le détroit d'Ormuz sans être vraiment inquiet, le 14 février dernier.

Mais il se pourrait aussi que l'envoi de navire de guerre en Méditerranée soit un message adressé à Israël, alors que les relations entre Téhéran et Tel Aviv sont plus que jamais tendues, après les récents attentats anti-israéliens en Inde et en Thaïlande, lesquels auraient été organisés, selon

l'Etat hébreu, par le régime iranien. Et c'est sans oublier les assassinats ciblés de scientifiques iraniens et les sabotages attribués par l'Iran au Mossad.

En outre, Israël menace de lancer une opération militaire contre les installations du programme nucléaire iranien, soupçonné d'avoir une dimension militaire. Si cette éventualité devait arriver, Téhéran a d'ores et déjà averti qu'il s'en prendrait aux intérêts israéliens et américains et qu'il fermerait le détroit d'Ormuz, point de passage du tiers de trafic pétrolier mondial.

Par ailleurs, la marine iranienne multiplie les opérations en haute mer depuis quelques années, notamment pour protéger les navires marchands des attaques commises par les pirates somaliens dans le golfe d'Aden et en mer d'Oman. L'an passé, des sous-marins iraniens de la classe Kilo [furent envoyés en patrouille en mer Rouge](#).

Mais les capacités de la marine iranienne sont plus que limitées pour ce genre d'opération, étant donné qu'elle n'aligne que quelques vieux bâtiments ainsi que des frégates légères de fabrication locale.

En revanche, elle est relativement bien armée pour les opérations côtières, avec un nombre assez conséquent de patrouilleurs et de sous-marins de poche de type Ghadir. La semaine passée, deux nouveaux sous-marins de ce modèle ont été mis en service.

22.02.2012

Des Aravis pour l'Arabie saoudite, confirme le blog FOB. Combien? Là est la question...



"Laurent Collet-Billon Délégué général pour l'armement l'a confirmé ce matin durant la présentation du bilan 2011 de la DGA, c'est très discrètement que Nexter aurait signé fin 2011 un contrat avec l'Arabie Saoudite, pour "entre 100 et 200" véhicules blindés 4X4 Aravis. Le

constructeur du char Leclerc enregistre avec ce contrat son premier succès export pour le véhicule hautement protégé Aravis, développé sur fonds propres et révélé en 2008. Interrogé, Nexter "confirme l'entrée en carnet ce jour d'une commande 73 Aravis." Sans préciser le pays... Sans doute un deuxième "batch" est-il en négociation, ce qui pourrait expliquer le couac sur le nombre de véhicules..."

L'info avait été donnée en octobre dernier par la *Lettre de l'Expansion* qui annonçait une prochaine signature "portant sur l'acquisition par l'Arabie Saoudite de 73 véhicules blindés *Aravis* à 0,6 million d'euros pièce. Près de 191 engins pourraient être commandés ultérieurement".

Une nouvelle version du F-16 dévoilée

18 février 2012 – 11:06



L'histoire du F-16 n'est pas prête de se terminer. En effet, une nouvelle version de cet appareil, imaginé dans les années 1970 par General Dynamics (racheté depuis par Lockheed-Martin) et vendu depuis à 4.500 exemplaires à une vingtaine de pays, a été dévoilée à l'occasion du Singapore Airshow, le 15 février dernier.

Ainsi, le programme F-16 V « Viper », en référence au nom que les pilotes de l'US Air Force ont donné à cet avion, vise à moderniser

les F-16 existants en les dotant d'une liaison de données afin de les rendre interopérables avec les F-22 Raptor et les F-35 Lightning II ainsi que d'un radar à antenne active (AESA), à l'instar des F-16 E/F Block 60 « Desert Falcon » des Emirats arabes unis, lesquels disposent de l'AN/APG-80 de Northrop Grumman.

Au sujet du radar AESA, le modèle retenu n'a pas été précisé par George Stanbridge, le responsable de Lockheed-Martin qui a présenté le F-16V. Plusieurs options sont possibles, entre les modèles conçus par Northrop Grumman, à savoir le SABR (Scalable Agile Beam Radar) et l'AN/APG-80, déjà choisi pour équiper les F-16 E/F des Emirats et la solution offerte par Raytheon avec le RACR (Radar Raytheon Advanced Combat).

« Le nouveau F-16V deviendra le F-16 de base », a prévenu George Standridge. Du coup, cette nouvelle version pourrait séduire les pays déjà clients de cet appareil, qui pourrait disposer d'avions performants à moindre coût.

En tout cas, le F-16V va constituer une solution intéressante pour l'US Air Force, qui doit faire face aux retard du F-35 Lightning II, appareil qui est censé devenir l'épine dorsale de l'aviation américaine.

Essai en vol d'un F-35A avec des charges externes

22 février 2012 – 18:57



Selon un communiqué de Lockheed-Martin, en date du 20 février, un F-35A a effectué un premier vol d'essai avec des charges externes depuis la base d'Edwards, en Californie.

Le F-35A en question a ainsi volé avec 2 missiles air-air AIM-9X fixés sous ses ailes. Deux autres missiles, des AIM-120 AMRAAM, ainsi que deux bombes GBU-31 avaient également été placés dans la soute à munitions de l'appareil.

L'avion de Lockheed-Martin peut emporter jusqu'à 8 tonnes d'armements répartis sur 10 points d'emport, dont 4 en soute et 6 autres en externe. Les premiers essais de tirs de missiles devraient avoir lieu plus tard dans l'année.

Cependant, ces missiles fixées sous les ailes sont de nature à faire augmenter la signature radar de l'avion, ce qui le rend par conséquent plus facilement détectable par une défense aérienne adverse. En clair, ce n'est pas l'idéal en matière de furtivité, qui est pourtant l'un des arguments de vente du F-35.

D'après le constructeur américain, les pylônes externes ne seraient utilisés que « lorsque la furtivité n'est pas une priorité ». En tout cas, pour des missions de bombardement, elle l'est... Et cela a de quoi laisser perplexe...

Le gouvernement canadien se fait l'avocat du F-35

20 février 2012 – 11:06

En juillet 2010, le gouvernement canadien [annonçait](#) l'achat de 65 avions de combat F-35 Lightning II du constructeur américain Lockheed-Martin pour 8,6 milliards de dollars, afin de remplacer les 80 CF-18 de ses forces aériennes.

Etant donné que le Canada avait déjà investi 168 millions de dollars dans le programme F-35 (encore appelé Joint Strike Fighter), aucun appel d'offres ne fut ouvert pour ce contrat. Par conséquent, la décision d'Ottawa était attendue, d'autant plus que les retombées économiques pour les sous-traitants canadiens impliqués dans le développement de l'avion de Lockheed-Martin étaient alors évaluées à plus de 12 milliards de dollars.

Seulement, l'opposition au gouvernement conservateur de Stephen Harper ne cesse de critiquer le processus d'acquisition du F-35 ainsi que [le coût](#) de ce dernier, et s'interroge sur capacités de cet appareil à répondre [aux besoins des forces aériennes canadiennes](#).

Ces interrogations sont d'autant plus fondées que les arguments avancés à l'époque pour l'achat des CF-18, comme par exemple la nécessité de disposer d'un avion bimoteur pour survoler les étendues désertiques du grand nord canadien, ne semblaient plus valables quand il s'est agi de choisir le F-35. Et, qui plus est, le développement de ce dernier se fait dans la difficulté, ce qui génère des surcoûts tels qu'il est surnommé le « trillion program » aux Etats-Unis.

Ainsi, la dérive financière de ce programme inquiète certains élus américains, dont le sénateur républicain John McCain, le candidat malheureux à l'élection présidentielle de 2008. « Si ce système d'arme continue d'avoir des dépassements de coûts horribles, comme c'est le cas actuellement, alors nous aurons à y mettre fin » avait-il déclaré au printemps 2011.

« Aucun programme ne devrait être maintenu avec ce genre d'antécédents, en particulier dans le climat fiscal actuel. Il me semble que nous devons commencer à au moins envisager des options de rechange » avait-il insisté lors des débats portant sur une mesure – rejetée – prévoyant l'annulation du Joint Strike Fighter en cas d'augmentation continue de ses coûts de développement.

Etant donné que John McCain jouit d'une grande influence au sein du Parti républicain et au Sénat, les propos qu'il a tenus ont suscité de l'inquiétude à Ottawa, au point que, [nous apprend la Presse](#), de hauts responsables militaires ont demandé à leur ministre, Peter MacKay, d'appeler le sénateur de l'Arizona pour lui faire l'article sur le F-35.

« On recommande au ministre MacKay de vanter les mérites des avions F-35 en rappelant que le Canada s'est engagé à acheter 65 de ces appareils au coût de 9 milliards de dollars afin de remplacer les CF-18, dont la flotte doit être remplacée d'ici à 2020" peut-on lire dans une note datée du 2 juin 2011 et dont la Presse a pu se procurer une copie en vertu de la Loi sur l'accès à l'information canadienne.

« Nous demeurons convaincus que cet appareil est le seul avion de combat que nous pouvons offrir à nos hommes et nos femmes qui portent l'uniforme afin d'affronter et de combattre les défis du XXIe siècle. En fait, c'est le seul avion qui répond à nos exigences » y est-il également écrit

Quoi qu'il en soit, ces efforts n'auront pas servi à grand chose car John McCain n'a pas changé d'avis au sujet du programme F-35. Et il l'a une nouvelle fois fait savoir lors du Forum international sur la sécurité d'Halifax, en novembre 2011. « Nous sommes très troublés par les dépassements de coûts. C'est devenu le premier programme de l'histoire à coûter plus de 1 billion de dollars. Ce n'est pas que nous sommes contre les F-35. Nous sommes contre les dépassements de coûts sans fin » a-t-il affirmé à cette occasion.

Par ailleurs, le Pentagone a annoncé, au début de ce mois, son intention de reporter l'acquisition de 179 F-35 et d'étaler le programme dans le temps, par mesure d'économie, ce qui risque d'avoir des conséquences pour les clients de cet appareil...

Cela étant, les marges de manœuvres des forces aériennes canadiennes sont limitées car ses CF-18 ont consommé 73% de leur potentiel. Selon un document du ministère canadien de la Défense,

la plupart de ces appareils ont dépassé les 5.151 heures de vol alors qu'ils devront théoriquement être retirés du service après avoir dépassé les 7.000 heures. Grosso Modo, ils pourraient encore avoir 8 ans de vie opérationnelle.

Du coup, il ne faudrait pas de nouveaux retards soient constatés pour le F-35, dont les premiers exemplaires sont attendus par Ottawa en 2016 car aucune alternative n'a été, jusqu'à présent, envisagée.

« La façon dont ils procèdent me laisse abasourdi » a affirmé [Matthew Kellway](#), le porte-parole du Nouveau Parti Démocratique (NPD), cité par La Presse. « Je ne sais pas de quelle façon ils ont pu se 'peinturer dans le coin' sans aucun plan de secours, et s'ils en ont un, ils refusent de nous dire ce en quoi il consiste » a-t-il ajouté.

mardi, 21 février 2012

Canada : Harper optera-t-il pour les drones de combat pour remplacer les F-35 ?

Le gouvernement canadien envisagerait de remplacer l'achat des avions de chasse F-35 par celui de drones armés. Le ministre associé de la Défense nationale, Julian Fantino, a pourtant réagi en affirmant qu'il s'agissait là de "spéculation", mais l'annonce récente du Pentagone concernant une augmentation des coûts de l'appareil laisse croire que le gouvernement Harper cherche peut-être effectivement une porte de sortie pour un programme militaire impopulaire.



L'industrie du drone connaît une croissance exceptionnelle. L'armée américaine, qui possédait une cinquantaine de drones en 2001, en dénombre aujourd'hui plus de 7000. On estime qu'en 2020, la flotte comptera plus de 30.000 appareils. Dans le plus grand secret, la CIA dirige elle aussi un important programme de drones. Bref, les Américains sont déjà bien engagés dans la voie de la robotisation de leur force aérienne.

Le gouvernement canadien songerait ainsi à entrer à son tour dans la course à la robotisation en remplaçant ses F-35 par le MQ-9 Reaper Hunter/Killer. Chargé au maximum, il peut voler pendant 14 heures sans toucher le sol. Il est outillé non seulement pour attaquer, mais aussi pour trouver et espionner ses cibles. On peut l'armer de 14 missiles alors que le Predator n'en portait que 2. Son coût d'acquisition varie entre 30 et 40 millions de dollars. S'il prenait cette décision rapidement, le Canada serait le cinquième pays dans le monde (après Israël, les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'Italie) à posséder officiellement une flotte de drones d'attaque.

Pour Harper, une issue alléchante...

La polémique entourant l'achat des F-35 fait régulièrement la manchette. Les nombreuses annonces de retard dans la livraison des appareils, l'augmentation de leur coût, les doutes exprimés concernant l'éventuelle fiabilité des avions ainsi qu'un processus décisionnel vivement critiqué mettent continuellement le gouvernement conservateur dans l'embarras.

Les critiques signalent également que l'émergence des drones de combat laisse croire que le F-35, largement perçu comme appartenant à la dernière génération d'appareils pilotés à même le cockpit, sera désuet dès son entrée en fonction en 2016. L'avenir des forces armées se trouverait décidément dans les avions pilotés à distance et, en ce sens, le gouvernement canadien projette une image d'autant plus irresponsable.

Les arguments présentés en faveur de l'usage des drones semblent sans équivoque. Ces appareils seraient à la fois moins coûteux que des avions de chasse traditionnels et extraordinairement efficaces. De plus, ils épargneraient la vie des soldats canadiens puisque ceux-ci pourraient bombarder l'ennemi depuis, par exemple, la base aérienne de Bagotville, située à un jet de pierre de Chicoutimi. On ne saurait se surprendre si Harper décidait d'aller de l'avant immédiatement.

En plus de placer son armée à la fine pointe de la technologie, le chef du gouvernement voit peut-être dans l'acquisition de drones armés la possibilité de populariser un programme militaire fusillé de toutes parts. Les drones ont un succès incroyable auprès de la population américaine. Dans un sondage récent mené aux États-Unis, le public a affirmé appuyer l'usage des drones à environ 83%.

... ou une boîte de Pandore?

Des voix s'élèvent cependant pour souligner les différents problèmes associés aux guerres à distance, problèmes que les élus omettent souvent de mentionner.

David Petraeus, à la tête de la CIA depuis septembre 2011, affirmait en juin dernier qu'il ne privilégie pas les bombardements à l'aide de drones: capturer et interroger l'ennemi est préférable. De plus, l'attentat raté à Times Square a été revendiqué par les talibans comme des représailles pour la mort d'individus qui auraient été abattus par les drones. Ainsi, la frustration émanant de ce type d'attaque provoquerait peut-être davantage d'insécurité en Occident.

Plus les drones survoleront le ciel, plus les risques de voir la technologie passer entre les mains de ceux que l'on considère comme nos ennemis augmenteront eux aussi. Le Pentagone a admis que plus du tiers des drones s'écrasent à la suite de différents problèmes techniques. Non seulement ce fait vient miner partiellement l'argument économique en faveur des drones, mais, qui plus est, ces nombreux écrasements, qui ont souvent lieu en Irak et au Pakistan, agissent comme autant d'occasions de copier et développer les technologies à l'étranger. Le cas du drone RQ-170

qui s'est écrasé en Iran en décembre 2011 est évocateur à cet égard.

Puisque les bombardements ont souvent lieu dans des régions difficiles d'accès et dangereuses, nous ne disposons que de très peu d'informations sur les déploiements et bombardements. L'information à laquelle nous avons accès est généralement filtrée et formatée par des gouvernements qui souhaitent défendre leurs politiques. La culture du secret qui entoure toutes les opérations menées par les drones empêche donc le public d'avoir une opinion éclairée sur le programme militaire de leur pays.

Le peu d'information qui nous parvient des territoires bombardés démontre toutefois que les attaques de drones ne sont peut-être pas aussi efficaces et précises que l'on veut nous laisser le croire. L'Institution Brookings affirmait en 2009 que le taux de victimes civiles atteint presque les 90%. Si ces chiffres sont exacts, il s'agit évidemment d'une entorse majeure au droit international. Aussi, les bombardements qui ont lieu dans des territoires où les États-Unis ne sont pas en guerre posent de sérieuses questions quant aux privilèges que s'accorde l'Occident.

Un changement de cap majeur

Si le Canada va de l'avant avec le Reaper, le gouvernement justifiera sans doute sa décision en soutenant qu'il s'agit d'une solution de rechange pour contrer tous les problèmes rencontrés par l'achat des F-35. Or, il ne faut pas se méprendre. Opter pour les drones est une décision politique et militaire capitale qui, ultimement, en dit long sur les velléités à long terme des gouvernements qui choisissent cette voix.

La promesse des drones est certes très séduisante, mais il est encore tôt pour décider si les robots-combattants peuvent se montrer à la hauteur des attentes. D'ici à ce qu'ils aient fait leurs preuves, les gouvernements qui succomberont au chant des sirènes de la technologie risqueront inévitablement d'être entraînés directement sur les récifs.

Roseline Lemire-Cadioux

Doctorante en science politique et chercheuse à l'Observatoire sur les missions de paix et opérations humanitaires à la Chaire Raoul-Dandurand de l'UQAM

Source du texte : [LE DEVOIR.COM](http://LEDEVOIR.COM)

La Turquie envisage l'achat de 100 avions de combat américains F-35

OPEXNEWS, Jeudi 23 février 2012



Le ministre turc de la Défense a annoncé, jeudi, l'intention de son pays d'acquérir 100 avions de combat américains F-35, le modèle le plus sophistiqué de l'industrie aéronautique militaire des Etats-Unis. Le coût de la transaction s'élèverait à 16 milliards de dollars. Les deux premiers exemplaires devraient être livrés en 2015, selon le ministre turc. Israël a passé un contrat avec Washington sur ce même type d'appareil en octobre 2010 pour un montant de 2,75 milliards de dollars et recevra entre 2015 et 2017 une escadrille entière. Le Pentagone a, quant à lui, acheté 2.400 avions de ce type pour 385 milliards de dollars.

samedi, 18 février 2012

La Turquie ne permettra pas à Israël d'utiliser le radar de l'OTAN

La Turquie ne permettra pas aux "pays tiers", en particulier Israël, d'utiliser les données du radar de défense antimissile de l'OTAN montés sur le territoire turc, a déclaré le ministre des Affaires étrangères turcs, Ahmet Davutoglu, lors d'une conférence de presse avec le Secrétaire général Anders Fogh Rasmussen le 17 février.

La déclaration intervient sur le fond de rapports sur les exercices conjoints des États-Unis et Israël, au cours desquels ils ont utilisé les informations du radar mentionné. Rasmussen a noté que les données du système de la défense sont diffusées parmi les alliés de l'OTAN. Toutefois, il n'a pas mentionné de l'Israël qui fait aucune partie de l'alliance.

Les relations entre la Turquie et Israël se sont détériorées en 2010, lorsque l'Israël a tué neuf Turcs à bord des bateaux de la "Flottille de la Liberté", qui a tenté de briser le blocus de la bande de Gaza.

Source du texte : [VOIE DE LA RUSSIE](#)

Suisse : Le risque technologique concernant le Gripen est « très élevé »

19 février 2012 – 9:56

En novembre 2011, et dans le cadre d'un appel d'offres visant à remplacer les F-5 Tiger des forces aériennes suisses, Berne a annoncé avoir retenu le Gripen du constructeur suédois Saab aux dépens du Rafale de Dassault Aviation et de l'Eurofighter, proposé par le consortium du même nom.

Seulement, le choix du Gripen est fortement contesté par ceux qui estiment que l'argent dépensé pour l'achat de nouveaux avions de combat pourrait servir à autre chose et aussi par ceux qui aurait préféré un autre appareil...

Depuis, le rapport d'évaluation des trois avions en lice, qui aurait dû rester confidentiel, a fait l'objet de fuites dans la presse. Et les conclusions du document sont sans appel : le Gripen n'est pas en mesure de remplir les missions de surveillance aérienne et de police du ciel pour lesquelles il a été pourtant sélectionné.

La diffusion de ce rapport a mis sur la défensive le conseiller fédéral Ueli Maurer, le chef du département de la Défense, de la Protection de la population et du Sport, en charge du dossier. Et le moins que l'on puisse dire est que ses explications pour justifier son choix en faveur du Gripen sont loin d'être convaincantes.

Ainsi, il a affirmé qu'il ne connaissait pas le document en question dont de larges extraits ont été mis en ligne la semaine passée... Avant de se rétracter quelques heures plus tard en faisant valoir qu'il l'avait finalement trouvé « insignifiant ». Car, d'après lui, il y aurait eu d'autres rapports établis depuis novembre 2009, mois au cours duquel celui qui a été publié par la presse a été rédigé. Et le Gripen « aurait beaucoup évolué » selon ses dires. Sauf qu'aucune autre évaluation des trois appareils soumis à l'appel d'offres n'a été faite pendant les deux dernières années, alors que le chef des forces aériennes suisses avait recommandé d'en faire de nouvelles afin de prendre en compte les évolutions apportées à l'avion suédois.

Pour autant, Ueli Maurer n'a aucun doute sur la capacité du Gripen amélioré à répondre aux attentes des aviateurs suisses... Interrogé [par la Tribune de Genève](#), il a expliqué que cela sera le cas car ce sera un nouvel appareil et que « Saab fait des avions depuis des dizaines d'années. » Et d'ajouter : « Nous connaissons le potentiel de développement de cette entreprise quand elle améliore ses produits ».

Seulement, il est prévu d'effectuer 98 modifications au Gripen (11 pour le Rafale, 25 pour l'Eurofighter) pour l'adapter aux exigences suisses. « Je me fais du souci; le risque technologique est trop grand; j'ai peur qu'on se retrouve dans l'impasse, avec des énormes dépassements de coûts, ce qui aboutirait à un scandale encore plus grand » a confié un haut responsable de l'armée suisse [au journal Le Matin](#), lequel précise par ailleurs, sur la foi du rapport d'évaluation jugé « insignifiant » par Ueli Maurer, que le risque technologique concernant l'avion suédois est « très élevé » (noté 2).

Quoi qu'il en soit, les dessous de la sélection du Gripen seront examinés de près par la Commission de politique de sécurité (CPS) du Conseil national. Et c'est justement au Parlement suisse que Dassault Aviation a soumis, le mois dernier, une alternative à l'avion suédois en proposant 18 avions Rafale – nombre jugé suffisant pour les besoins de l'aviation helvète – pour 2,7 milliards de francs suisses.

De son côté, le consortium Eurofighter s'est tenu jusqu'à présent sur la réserve en ne présentant pas une nouvelle offre. Pourquoi? « Nous ne sommes pas permis de le faire, car cela doit répondre à une sollicitation officielle de la part de nos clients » a fait valoir Claas Belling, son porte-parole pour la Suisse, [dans les colonnes de 24heures.ch](http://dans.les.colonnes.de.24heures.ch). On notera au passage que cela n'a pas été le cas pour l'Inde, où le Rafale s'est imposé. Mais le contrat est d'une toute autre ampleur.

Et ce dernier a malicieusement évoqué la dernière proposition qu'aurait faite le consortium aux autorités suisses en octobre 2011, en reprenant des chiffres parus dans la presse, laquelle a parlé d'une offre portant sur 17 Eurofighter pour 2,2 milliards de francs suisse. « C'est donc moins cher que l'offre discount de Dassault pour le Rafale rendu public fin janvier » a-t-il souligné.

Cela étant, le Conseil fédéral suisse a fait savoir, le 16 février, que la procédure d'acquisition des nouveaux avions de combat est « close pour les avionneurs ». Toutefois, la porte n'est pas totalement fermée car dans même temps, il a précisé que les Etats peuvent encore intervenir.

« Les offres des entreprises ne sont plus possibles. Si un Etat veut faire une offre, c'est autre chose. Mais jusqu'à présent, nous n'avons pas reçu de telle offre » a ainsi déclaré la conseillère fédérale Doris Leuthard, sur les ondes de la Radio suisse romande.

Si les négociations se font au niveau des Etats, sans doute est-ce une occasion pour avancer sur d'autres sujets épineux. Comme par exemple en mettant dans la balance les questions fiscales, sources de tension entre Paris et Berne...

L'armée belge veut rester crédible

22 février 2012 – 13:52

Selon le dernier rapport de la Banque nationale de Belgique (BNB), 1,3 millions de Belges sont payés par l'Etat (un sur trois). « Entre 2000 et 2010, l'emploi dans le secteur public a augmenté de 13% » a souligné le gouverneur de l'établissement. Et « si l'on enlève la Défense, qui a supprimé des emplois, la hausse est de 17% », a-t-il précisé.

A force de restructurations et autres plans de réforme visant à trouver des marges de manoeuvres budgétaires dilapidées ailleurs, l'armée belge a vu son format se réduire comme une peau de chagrin depuis la fin de la guerre froide, pour atteindre les 34.000 hommes (voire même 32.000). La musique est connue : il s'agit de tailler dans la masse salariale pour acheter des équipements.

Seulement, le renouvellement des matériels a aussi fait les frais des réductions budgétaires, ce qui est de nature à affecter la crédibilité de l'armée belge. Et cette situation inquiète le chef de la défense belge (CHOD), le général Charles-Henri Delcour, qui, par ailleurs, ne cesse de mettre en garde le pouvoir politique contre les effets des coupes régulières dans les dépenses militaires du pays.

« Moyennant l'autorisation d'effectuer les transferts internes nécessaires, le budget 2012 pourrait être exécutable. La relance du rééquipement restera la pierre d'achoppement : un plan d'investissement devra rapidement être approuvé et sa réalisation devra recevoir le soutien politique voulu » a ainsi affirmé l'officier dans une note interne envoyée aux chefs de corps et dont l'agence Belga a obtenu une copie, la semaine passée. « C'est important car notre crédibilité interne tout comme à l'Otan serait touchée si aucun investissement nouveau n'était lancé en 2012 », a-t-il avancé.

Cependant, le général Delcour ne se fait pas d'illusions. « Les perspectives financières de notre pays sont cependant telles que ce plan d'investissement sera plus que modeste et nous allons devoir vivre plusieurs années avec le patrimoine de matériel existant » a-t-il constaté. Les

« prévisions les plus pessimistes en matière de rééquipement » faites en 2011 se sont « malheureusement confirmées » a écrit le CHOD. Et « nous n'avons pratiquement pas lancé de nouveaux programmes » a-t-il déploré.

Par exemple, en juillet dernier, le PS belge s'était opposé à l'achat de 61 blindés MPPV (MultiPurpose Protected Vehicles) Dingo II destinés à la composante Terre de l'armée belge et d'un montant de 82 millions d'euros, estimant que cette acquisition était « superflue ». De même que les programmes AIV (Armored Infantry Vehicles, Piranha IIC 8x8) et de maintenance des hélicoptères NH-90 ont été bloqués.

Cela étant, dans le cadre de la déclaration gouvernementale du Premier ministre belge Elio Di Rupo, un plan pluriannuel d'investissements devant prendre en compte « le niveau d'ambition » des forces belges, est en cours de préparation. Mais pour le général Delcour, il est « évident » que cela ne permettra pas de rattraper le retard accumulé depuis plusieurs années. La priorité sera donc mise sur « l'urgent et l'indispensable ».

En janvier, le ministre belge de la Défense, Pieter De Crem, a donné le détail des matériels concernés. Ainsi, il est question d'acquérir 61 Dingo II, des missiles AFAB-MR (anti-fortification and anti-armored vehicle) pour remplacer les Milan, deux patrouilleurs côtiers, des armes individuelles de 9mm ainsi que des véhicules incendie pour la composante aérienne. Une participation au programme de renseignement par satellite MUSIS a également été évoquée, de même que la recherche d'un partenaire international pour la maintenance des NH-90.

A plus long terme, il faudra également prévoir le remplacement des avions de combat F-16 (le ministre belge propose un achat mutualisé avec le Danemark et les Pays-Bas, ces deux pays ayant opté pour... le F-35), ainsi que celui des frégates M (classe Karel Doorman).

La Russie va livrer 120 chars T-90 supplémentaires à l'Algérie

18 février 2012 – 10:02

Selon le quotidien économique russe Vedomosti, qui s'appuie sur des déclarations de sources proches de la société d'exportation d'armes Rosoboronexport, la Russie devrait prochainement livrer 120 chars de type T-90 à l'armée algérienne et 30 autres exemplaires au Turkménistan.

« Ces contrats ont été conclus sur fond de l'instabilité croissante, après les révoltes en Tunisie, en Egypte et la guerre en Libye », souligne le journal, qui précise par ailleurs que les contrats de vente concernant ces chars T-90 ont été signés en septembre 2011. Ces 120 blindés viendront s'ajouter aux 185 qui ont déjà été livrés à l'Algérie un an plus tôt.

Cela étant, [le quotidien algérie El Watan](#) indique que ces livraisons seraient faites dans le cadre d'un contrat signé en septembre 2006, à l'occasion de la venue de Vladimir Poutine en Algérie. A l'époque, l'armée algérienne avait commandé plus de 300 chars T-90 pour un montant d'un milliard de dollars. Les 120 exemplaires attendus par Alger feraient donc partie d'une deuxième tranche, laquelle aurait donc été confirmée l'automne dernier.

Conçu au cours des années 1990 sur la base du T-72, [le T-90](#) est un char de 46,5 tonnes armé par un canon de 125 mm et doté de capacités de tir de missiles à guidage laser, d'une mitrailleuse coaxiale de 7,62 mm ainsi que d'une mitrailleuse antiaérienne de 12,7 mm.

L'Algérie, 8e acheteur mondial d'armement, représente 13% des ventes d'armes russes. Outre les chars, Alger a récemment passé commande de deux corvettes Tigre (projet 20382) auprès du

chantier naval russe OSK. A cela, il vient s'ajouter les achats d'avions MiG-29, Su-30 MK et Yak-130 ainsi que de batteries antimissile S-300 PMU.

En outre, l'an passé, le gouvernement allemand a autorisé un projet de vente de matériels militaires à Alger d'un montant de 14,6 milliards de dollars sur 10 ans. Dans le lot, l'on trouve deux frégates de type Meko-200, des blindés de transport Fuchs, des camions militaires et un système de surveillance des frontières terrestres et maritimes fourni par Cassidian (EADS), Rhode&Schwarz et Carl Zeiss.

21.02.2012

La Chine s'inquiète de la détérioration sécuritaire en Afrique et déploie des blindés



Les Chinois auraient perdu un millier de travailleurs en Afrique en 2011 (pour cause d'accidents et de maladies mais aussi de rapt, fusillades et meurtres). Si ce chiffre devait être confirmé, il pourrait expliquer certains efforts sécuritaires chinois en Afrique, dont le déploiement d'une unité de combat équipée de blindés à roues au Sud-Soudan, dans le cadre de la mission de l'Onu dans ce pays (la MINUSS).

Au moment où se déployait cette unité, fin janvier, 29 travailleurs chinois étaient enlevés et gardés en otage pendant 11 jours (ils ont été libérés le 7 février. Cliquer [ici](#) pour accéder à une vidéo les montrant après leur libération). Selon des sources chinoises, des "private security contractors" chinois auraient même donné un coup de main aux forces soudanaises pour obtenir leur libération.

Le 9e détachement de maintien de la paix, issu d'unités de la province du Jinan (Jinan Military Area Command), a déployé 270 sapeurs du génie et 60 soldats du service de santé, sous mandat de l'Onu. Ce contingent est articulé en trois détachements du génie, un détachement d'appui et un détachement d'escorte équipé de blindés pour assurer la protection des sites de travaux, des convois et des bases arrières. Une rumeur fait aussi état du déploiement d'une unité d'infanterie, en soutien de ce 9e détachement.

Le détachement de Casques bleus chinois a quitté la Chine le 11 janvier et a été déployé sur au moins trois sites, dans le cadre d'une mission d'une durée de 8 mois. Il s'est entraîné pendant trois mois dans le Jinan sous les ordres du Wang Zhonghua (cliquer [ici](#) pour voir une vidéo de la formation de cette unité, avec des vues des blindés).

La Chine a déjà déployé des casques bleus dans plusieurs pays, dont le Cambodge (1992), le Liban, la RDC, Haïti (2010). Pour en savoir plus, cliquer [ici](#) pour consulter la page consacrée au maintien de la paix sur le site du ministère de la Défense chinois.

Le X-200, un drone « made in China »

23 février 2012 – 12:47



A l'occasion de la dernière édition du salon aéronautique de Singapour, la société Yotaisc Science and Technology Development Co., implantée à Pékin, a dévoilé pour la première fois le drone X-200 « Unmanned Helicopter », qu'elle développe depuis 2010.

Et, il s'agit d'un appareil susceptible de concurrencer ceux produits par le groupe autrichien Schiebel, spécialisé notamment dans la mise au point de drones hélicoptères, dont le Camcopter S-100.

Selon Yotaisc, le X-200, doté d'un double rotor, est capable de transporter 100 kg de charge utile pendant 5 heures, à une altitude maximale de 5.000 mètres. Sa vitesse de croisière est de 150 km/h mais il peut effectuer des pointes à 220 km/h. Ces performances ne sont pas si éloignées de celles du Camcopter S-100.

Le X-200 est en mesure de réaliser différents types de missions, en fonction des capteurs embarqués. Il peut ainsi faire de la surveillance classique ou encore servir de relai pour les télécommunication.

D'après des responsables de l'entreprise chinoise, cités par [le magazine spécialisé britannique Shephard](#), le X-200 serait disponible à partir de septembre prochain, à l'issue d'une « période d'évaluations ».

Toujours selon la même source, plusieurs exemplaires ont été livrés à l'Armée Populaire de Libération (APL) à des fins d'essais. Les forces chinoises auraient l'intention d'acquérir une centaine de drones hélicoptères en trois ans.

Manœuvres militaires sud-coréennes malgré les menaces du Nord

Le 21 février | [commenter](#)

L'armée sud-coréenne a mené lundi des manoeuvres à tirs réels près de la frontière maritime avec le Nord. Pyongyang avait pourtant menacé de représailles si cette ligne qui sépare les deux voisins devait être violée.

Ces opérations "de routine", les deuxièmes depuis le début de l'année, comprenaient de l'artillerie lourde auto-propulsée, des canons Vulcan, des mortiers et des hélicoptères de combat Cobra, selon ces responsables.

La Corée du Nord avait été avertie dimanche de ces exercices militaires, via un message envoyé par le village frontalier de Panmunjom et quelque 1400 civils avaient été évacués dans des abris, selon un responsable local.

Pyongyang avait rétorqué en prévenant que le Sud s'exposait à "des frappes de représailles sans pitié" si des obus tombaient dans les eaux revendiquées par le Nord.

Un exercice de sécurité nationale

Séoul "ne devrait pas oublier la leçon" infligée par l'artillerie nord-coréenne a averti l'armée du Nord. Celle-ci avait bombardé l'île de Yeonpyeong en novembre 2010, en représailles à des manoeuvres, tuant quatre Sud-Coréens. Il s'agissait du premier bombardement en territoire civil depuis la fin de la guerre de Corée (1950-1953).

Le ministère sud-coréen de la Réunification a souligné que l'exercice relevait de la sécurité nationale et n'était pas lié aux relations intercoréennes.

La frontière maritime, au large des côtes occidentales de la péninsule coréenne, a été le théâtre de graves confrontations navales en 1999, 2002, 2009, puis 2010. Séoul a depuis renforcé sa présence et son armement sur les cinq îles de la "ligne de front". La Corée du Sud et les Etats-Unis doivent mener de vastes manoeuvres conjointes entre le 27 février et le 9 mars.

sda-ats , Avec © swissinfo/Radio Suisse Internationale.

Cette fois, la Grèce réduit ses dépenses militaires

Le Point.fr - Publié le 23/02/2012 à 08:33 - Modifié le 23/02/2012 à 08:46

La crise grecque n'est pas sans effet sur le budget militaire du pays. Et sur les exportations d'armes françaises.



Des soldats grecs devant le parlement à Athènes. © Yvan Travert / AFP

Les délirantes dépenses militaires grecques, qui avaient fait de ce pays - au nom de la protection contre la menace du voisin turc - le cinquième acheteur d'armes entre 2004 et 2008, appartiennent désormais au passé. "Mon premier constat en arrivant a été qu'il y avait une marge pour réduire les dépenses courantes de l'ordre d'un milliard d'euros par an", explique, jeudi matin, l'ancien ministre de la Défense grec Panos Beglitis aux *Échos*. Titulaire du poste de juin à novembre 2011, le député et porte-parole du Pasok (socialiste) a décidé de parler.

Selon lui, l'actuel gouvernement Papademos a fait de fausses promesses à Bruxelles en assurant qu'il serait disposé à réduire les dépenses militaires pour contribuer au remboursement de sa dette. "On a promis des coupes dans le budget de la Défense qu'on pourrait qualifier de *virtuelles* et (...) ce ministère a fourni à la troïka des chiffres inexacts, qui ne correspondent pas à la réalité", affirme-t-il. Avant de conclure : "Cela n'est pas encourageant. Il faut maintenant que ça change pour de bon." L'ancien ministre ne détaille pas ses accusations.

Frégates Fremm

En 2011, 20 % du budget total de la Défense avait été amputé par rapport à l'année précédente. "J'ai été confronté à une forte résistance de la part de la haute hiérarchie militaire. Je suis passé outre en fermant une grosse dizaine des 33 centres d'entraînement de recrues, à commencer par celui sis dans ma propre circonscription de Corinthe", explique-t-il. Un effort qui doit pourtant se poursuivre. 16 % de coupes supplémentaires doivent être réalisées en 2012, pour un montant total de 4,1 milliards d'euros, si l'on en croit l'actuel ministre de la Défense Dimitri Avramopoulos. Concrètement, toutes ces coupes viennent entraver de nombreux contrats d'armement que la *Grèce* avait signés avec d'autres pays. En 2010, le règlement des achats de chasseurs américains (F-16) et français (Mirage 2000) comptait ainsi pour le tiers des dépenses grecques en équipements de défense ! Mais pas seulement.

Dans une précédente interview au *Monde*, en 2010, Panos Beglitis, qui, avant d'occuper le ministère de la Défense, était chargé des achats d'armement pour Athènes, racontait ainsi comment un juteux contrat avec Paris pour l'achat de six frégates Fremm - une transaction estimée à 2,5 milliards d'euros - était plus que compromis. "Avec les autorités françaises, le gouvernement précédent avait signé un accord de négociation. Nous continuons les discussions, il faut respecter la continuité de l'État", déclarait-il alors, précisant : "Poursuivre les négociations ne veut pas dire qu'elles vont aboutir. Et la décision ne sera pas prise en 2010." Elle ne l'a pas été non plus en 2011, ne le sera probablement pas en 2012. Autant dire que, pour Paris, le contrat des Fremm est repoussé aux calendes... grecques.

22.02.2012

A vos agendas: voici le programme 2012 du Centre de recherches des écoles de Coëtquidan

En 2012, le programme de recherche du CREC Saint-Cyr sera encore une fois particulièrement riche, signe de la vitalité de la recherche aux Ecoles. L'ensemble de ces journées d'études et colloques donne lieu à un programme détaillé mis en ligne sur le site www.st-cyr.terre.defense.gouv.fr.



5 mars 2012, Paris – Ecole Militaire

Les enjeux juridiques de la robotisation.

De 9h à 18h30. Frais d'inscription (comprenant l'alimentation) : 20 €, 10 € pour les étudiants et le personnel de la Défense.

Pièce d'identité obligatoire

19 et 20 mars 2012, Rennes – Cercle de la Monnaie

Codes et stéganographie

Avril 2012, Paris

Cyberdéfense

10 mai 2012, Rennes

Journée d'études sur le soutien humain du soldat blessé en service.

Mai 2012, Paris

Journée d'étude franco-allemande

30 mai 2012, Paris – Ecole Militaire

Le raisonnement stratégique

11 juin 2012, Paris – Ecole Militaire

Frontières et technologie

Septembre 2012, Rennes

Les armées arabes

Septembre 2012, Paris

La responsabilité des décideurs publics et privés

Octobre 2012, Paris – Hotel National des Invalides

Aspects psycho-traumatiques des conflits

Novembre 2012, Coëtquidan

La Bretagne dans la grande guerre

22 et 23 novembre 2012, Paris

Colloque International : la judiciarisation des théâtres d'opérations

Décembre 2012 , Coëtquidan

Guerre et littérature

Décembre 2012

Aspects tactiques de la robotisation du champ de bataille

Le 13e Régiment du génie inaugure une borne sur la voie de la 2e division blindée

Mise à jour : 23/02/2012 17:17

Le 13^e régiment du génie a inauguré une borne mémorielle sur la voie suivie par la 2^e division blindée en 1944. Un hommage aux anciens du 13^e bataillon de génie, qui ont participé à la Libération.



Le 15 février 2012, 300 soldats du [13^e régiment du génie](#) (13^e RG) de Valdahon ont participé à la cérémonie d'inauguration d'une borne mémorielle entre les communes de Châtel et Nomexy, dans les Vosges. Cette borne matérialise le 939^e km de la « **voie de la 2^e DB** », la 2^e division blindée qui, en 1944, a permis la libération des deux communes.

Le général de brigade **Martin Klotz** , commandant la [2^e brigade blindée](#) (descendante de la 2^e DB) à laquelle appartient le 13^e RG, a présidé la cérémonie. Des anciens du 13^e bataillon de génie (devenu 13^e RG en 1960), qui ont participé au passage de la Moselle et à la libération de Châtel et Nomexy, avaient tenu à être présents.

De nombreux habitants et autorités de la région étaient présents pour honorer les anciens de la 2^e BB, mais également pour saluer les soldats du 13^e RG, dont nombre seront projetés en 2012 en [Afghanistan](#) , au [Liban](#) ou encore au **Sénégal** .

Le général Klotz : « Ouvrir la route à la 2^e DB en 1944, ouvrir la route en Afghanistan en 2012, c'est être toujours fidèle à la devise des sapeurs de Leclerc : à me suivre, tu passes »



Droits : Armée de Terre 2012

Lancement de l'opération «un bracelet pour les soldats blessés en Afghanistan»

17/02/2012 | 19:37

Le 1er Régiment de Chasseurs Parachutistes de Pamiers a laissé lors de sa dernière projection un lourd tribut en Afghanistan avec la perte en six mois de quatre militaires et près d'une centaine de blessés.

Après les hommages officiels et les remises de décoration, il faut gérer l'après Afghanistan.

Un suivi psychologique (avec un binôme de psychologues) a été mis en œuvre dès le retour des parachutistes après leur débriefing autour de leurs chefs de section.

Quant aux blessés certains souffrent de lourds handicaps.

Aussi le régiment ariégeois a eu l'idée de lancer une opération de solidarité visant à lever des fonds qui seront reversés à l'association Terre de Fraternité et à la CABAT, un organisme créé en 1993 assurant un accompagnement dans la durée des blessés en opération.

Les Ariégeois trouveront dans les prochains jours dans les administrations, bureaux de Poste ou chez les commerçants, des petits bracelets jaunes sur lesquels on peut lire: «*Je soutiens le 1er RCP*»

Ils auront ainsi la possibilité de faire un geste pour les blessés du régiment basé à Pamiers (libre contribution).

Renseignements auprès de la cellule de communication au 05-34-01-98-27.

Des cartes pour les soldats français en Afghanistan

Nord éclair, Publié le dimanche 19 février 2012 à 06h00



Le groupe formé au centre social de La Marlière est ouvert à tous, il s'étoffe grâce au bouche à oreille.

Une dizaine de personnes de l'atelier Le café du souvenir, du centre social Marlière - Croix Rouge ont confectionné des cartes pour les soldats détachés en Afghanistan.

D'autres activités sont proposées pour lutter contre l'isolement.

Depuis avril 2011, un nouvel atelier, Le café du souvenir, est proposé aux retraités des quartiers

Marlière - Croix Rouge, le jeudi après-midi de 14h à 16h, deux fois par mois au centre social. Ce temps de rencontres permet aux personnes retraitées - certaines sont suivies par le centre de soins - de lutter contre l'isolement, en se retrouvant pour un moment convivial où elles échangent leurs souvenirs du quartier ou leurs difficultés face à la maladie.

Autour d'un thème différent, elles travaillent aussi leur mémoire en jouant à des jeux de société, des jeux de mots et profitent des conseils de prévention santé, par exemple sur les chutes ou sur l'alimentation. En cette période de carnaval, jeudi dernier, les personnes présentes ont créé des cartes pour les soldats basés en Afghanistan pour leur envoyer des mots chaleureux de soutien et de réconfort. L'association des officiers de réserve du cercle militaire fera acheminer ces marques de sympathie appréciées par les soldats. L'échange s'est poursuivi par un quiz et des anecdotes sur les géants du Nord avec une dégustation de beignets.

Animatrice de l'atelier et coordinatrice du centre de soins, Chantal Runze, souligne : « Ce temps d'écoute et de partage a permis à une vingtaine de personnes de se rencontrer, d'échanger et de mieux se connaître. Le groupe est ouvert à tous et s'étoffe grâce au bouche-à-oreille. Certaines personnes sont à mobilité réduite, nous nous déplaçons aux domiciles des retraités pour assurer leur transport au centre social. »

Th.L. (Correspondante locale)

Renseignements auprès du centre social Marlière - Croix Rouge au 03.20.01.75.51

Première marche du podium

Mise à jour : 21/02/2012 17:11

L'équipe de France militaire masculine de parachutisme (EFMP) a remporté le 19 février 2012, le titre de champion de France de vol relatif *Indoor* (en soufflerie) en Nationale 2.

La première compétition en vol relatif pour cette équipe nouvellement constituée fut un véritable succès. Avec une moyenne de quasiment 22 points par saut, l'EFMP conforte les espoirs placés auprès de ces jeunes athlètes en vue des championnats du monde militaire qui se dérouleront en 2013 en Corée du Sud.

L'EFMP est composée de quatre sous-officiers de l'armée de l'air : les sergent Thomas Jeannerot, Jean Vignuales, Maxime Dupont et Tanguy Maheu. Ils sont tous les quatre spécialistes de la précision d'atterrissage et de voltige et pour certains déjà titrés au niveau international dans ces deux disciplines.

Le prochain rendez-vous pour l'EFMP est fixé début avril à Tarbes pour la première étape de la coupe de France de précision d'atterrissage et de voltige.

Sources : Armée de l'air



18.02.2012

Wounded Warrior: les épreuves commencent ce samedi. Allez les Français!

L'équipe des athlètes blessés de l'armée de Terre est à pied d'oeuvre depuis le 13 février à Camp Pendleton (CA) dans le cadre des épreuves sportives du *Wounded Warrior Regiment*. Cette compétition rassemble des militaires de huit nations.



Cinq Français y prennent part: le LCL Stéphane Caffaro (21e RIMa); l'adjudant Henri (1er RPIMa), l'ADJ David Travadon (13e RG), le SCH Erwann Camel (1er RHP) et le SCH Jocelyn Truchet (13e BCA).

Selon mon confrère Jean-Marc Tanguy (*le mamouth*) "au moins deux de ces blessés l'ont été en Afghanistan : le LCL Caffaro (blessé par mortier dans une FOB), qui avait effectué un témoignage mémorable, au colloque opex, et le SCH Truchet (blessé par un IED en opérations)".

Jusqu'à aujourd'hui, les journées ont été consacrées à l'entraînement pluridisciplinaire, avant les épreuves qui débutent ce samedi 18 février. Une brève vidéo est d'ores et déjà en ligne sur la page Facebook officielle de l'armée de Terre.

Des blessés qui marchent bien

Un des cinq blessés partis au Wounded Warrior Trial, à Camp Pendleton a déjà remporté deux médailles, en cyclisme (devant deux Américains) et en 100 mètres (derrière deux Américains, tous deux amputés d'un ou deux membres supérieurs). Cet adjudant, qui a perdu sa main droite, appartient au **13e RG**.

A noter que des Français établis aux Etats-Unis sont venus supporter les sportifs, comme l'attaché de défense de Washington, le général **Bruno Caïtuoli**.

23.02.2012

Wounded Warrior: beaux résultats du team français pour sa première participation



Organisé par le Corps des marines américain, le WOUNDED WARRIOR TRIAL a pris fin hier. Ce challenge handisport, ouvert aux pays alliés, rassemble et met à l'honneur les soldats blessés en opérations. L'édition 2012 s'est déroulée du 13 au 22 février au camp de Pendleton en Californie.

La France, qui y participait pour la première fois, s'est distinguée par les excellentes performances des cinq blessés de l'armée de Terre qui la représentait. Les soldats français ont ainsi obtenu, et ce malgré le grand nombre de participants (environ 350), trois médailles et une seconde place à l'épreuve de pentathlon.

Les résultats des cinq militaires français de l'équipe « ALLIES » sont les suivants :

- Médaille d'or en cyclisme - Adjudant David Travadon (photo ECPAD)
- Médaille d'argent en 50m nage libre - Maréchal des logis chef Erwann Camel
- Médaille de bronze au 100m - Adjudant David Travadon
- 2e au Pentathlon - Adjudant David Travadon

Pétain. Un lieutenant-colonel peu apprécié à Quimper

Le Télégramme, 18 février 2012 -



Pétain. Un lieutenant-colonel peu apprécié à Quimper.

La caserne de Quimper, à l'époque de Pétain, abritait le 118e régiment d'infanterie. Photo archives municipales de Quimper

Avant de devenir le maréchal que l'on sait, Philippe Pétain a été lieutenant-colonel à la caserne de Quimper. Il y a séjourné quelques mois. Suffisamment longtemps pour se faire de solides ennemis.

«Le lieutenant-colonel Pétain, qui est un clérical, est très mal vu de ses chefs et de tous les officiers républicains du 118e de ligne (...). Son départ sera un soulagement pour tous les officiers républicains». C'est en explorant la correspondance du [commissaire Judic](#) que le responsable du service des archives de [Quimper](#), BrunoLeGall, découvre l'existence de cette lettre adressée le 21 mars 1908 par le chef de la police au préfet du Finistère. Durant quelques mois et en attendant l'affectation d'un nouveau colonel à la [caserne de Quimper](#), le lieutenant-colonel Philippe Pétain exerce le commandement du 118e régiment d'infanterie.

Désavoué par le nouveau colonel

Pétain, qui passe pour clérical, ne met pas longtemps à se faire de solides ennemis parmi les officiers militaires majoritairement républicains. En supprimant la traditionnelle réception organisée à l'arrivée de nouveaux officiers, il mécontente tous ses subordonnés. Ceux-ci ne tardent pas à prendre leur revanche lors de l'arrivée d'un nouveau colonel à [Quimper](#). Ils refusent de le recevoir, plongeant ainsi «le lieutenant-colonel dans le plus grand embarras». Désavoué par le colonel, le futur maréchal se voit contraint, en avril 1908, de demander sa mutation à l'École de guerre.

Pétain et les prostituées quimpéroises

Parmi les lettres du commissaire conservées aux archives municipales de [Quimper](#), l'une d'elles, datée du 12 décembre 1907, est une réponse de Judic au lieutenant-colonel qui s'est plaint que deux militaires aient attrapé une blennorragie au contact de prostituées quimpéroises. Le commissaire écrit: «J'ai l'honneur de vous faire connaître que les femmes des maisons publiques sont examinées très minutieusement et très régulièrement par M.le DrCoffic. Les résultats de ces examens me sont communiqués avec la plus grande exactitude et je suis en mesure de vous certifier qu'aucune femme n'a été reconnue malade depuis longtemps. Les deux militaires dont il est question dans votre visite du 9 courant se sont donc trompés».

«La maison des poux»

Le commissaire avance une hypothèse. Les deux hommes n'auraient-ils pas eu des «rapports

sexuels dans quelques débits malfamés de la rue de Pont-l'Abbé ou de la Providence»? Des débits fréquentés par des prostituées qui, voulant échapper aux contrôles imposés par le commissaire, sont allées résider sur la commune de Penhars, au lieu-dit Ty-Laou. En français, «La maison des poux»!
Cathy Tymen

GRANDE MANOEUVRE SUR JEEPS EN SAÔNE ET LOIRE

LE WE DU 20 AU 22 AVRIL 2012

L'association Maison de la Résistance et de la Libération du Chalonnais organise sa 5ème OPÉRATION MAQUISARDS entre Chalon-sur-Saône et Mâcon du 20 au 22/4/12, en souvenir des maquis locaux et des commandos SAS venus les renforcer en 1944. Venez crapahuter, « camp rouge » contre « camp bleu », dans une charmante région, que vous soyez ou non propriétaires de jeeps de collection (location sur place). Animation variée et réaliste avec embuscades sur blindé de collection, observation aérienne, largage par hélicoptère, recherche de caches etc... Nuits sous tentes ou en chambres d'hôtes. Ouvert aux adolescents accompagnés d'un parent. Tourisme pour les épouses et enfants non joueurs..

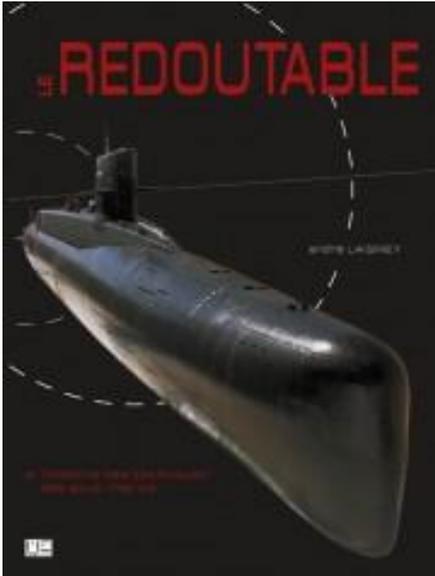
Voir : www.sennecey1944.co



18.02.2012

Quarante ans après sa première plongée, Le Redoutable au cœur d'un joli récit documentaire

Il y a 40 ans, en février 1972, le premier sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE) *Le Redoutable*, plongeait pour sa première patrouille, ajoutant un volet maritime à la force de dissuasion Française.



Pour célébrer cet anniversaire, Marine Editions publie un intéressant document qui tient, par sa forme, de la fiction. L'artifice est le suivant: un peu plus de 20 ans plus tard, en 1991, le SNLE effectue sa dernière patrouille et recueille un naufragé après un cyclone. Le narrateur est ce naufragé qui parle longuement avec les membres de l'équipage, découvre peu à peu toutes les spécificités du sous-marin et les détails de son fonctionnement.

L'ouvrage d'André Laisney est illustré de 270 photos et schémas dont 150 photographies en couleur prises sur les SNLE type *Le Redoutable*. L'auteur né en 1936, est un ancien apprenti de la DCAN de Cherbourg. Devenu ingénieur militaire, il a passé 23 ans à s'occuper de l'entretien des sous-marins.

Rappelons que le sous-marin *Le Redoutable* est exposé et ouvert à la visite à la Cité de la mer à Cherbourg où il fut lancé.

Le Redoutable, par André Laisney, 168 pages, 270 photos, 39€.